

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 35.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 29 AOÛT 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre. — Colonisation, par L.-O. David. — Chronique américaine, par Anthony Ralph. — Nos gravures : Le clair de lune; Lord Dufferin dans les townships; Exposition universelle; Intérieur tunisien au Trocadéro; La tente de l'empereur du Maroc; La façade russe. — C'est un vendredi. — Durée de la vie humaine. — Conseils utiles. — L'épée brisée, par Charles Dickens. — Châtiment. — Les socialistes en Prusse. — Gazette des tribunaux. — Le drame de la rue Sainte-Anne, Paris. — Revue de la semaine. — Choses et autres. — Le bilan du crime. — Les échecs. — Le jeu de Dames. — Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : M. E. T. Brooks; Mme E. T. Brooks; Mountfield, résidence de M. E. T. Brooks à Sherbrooke; L'Exposition universelle; Intérieur tunisien au Trocadéro; La tente de l'empereur du Maroc; La façade russe; Le clair de lune.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 6 août 1878.

Les chaleurs continuent; mais comme aux premiers jours, elles n'empêchent plus les visiteurs d'affluer à l'Exposition. L'homme s'habitue à tout, même à rôtir. Rien de tel que l'accoutumance; pourvu qu'il puisse se plaindre, il est content.

Des personnes qui ne le sont pas contentes, par exemple, ce sont certains exposants dont les vitrines, ornées de statues qu'on aurait dites en marbre de Paros, et autour desquelles les curieux se pressaient, se sont changées en fournaies, faisant couler les statues comme de simples blocs de cire, qu'elles étaient d'ailleurs.

A part ce tribut payé par la stéarine à la température du moment, tout va bien au Champ-de-Mars.

Comme vous pourriez, non pas suspecter la véracité des impressions que je vous envoie, mais croire à l'exagération, à l'enthousiasme, cette sorte de verre grossissant qui amplifie si fort les objets, voici sur la continuité du succès de notre Exposition des chiffres officiels constatant le produit des entrées depuis l'ouverture. Les deux mois de mai et de juin ont donné 4,222,402 entrées; 1,666,879 en mai et 2,555,523 en juin.

Vous voyez que le progrès d'un mois à l'autre est sensible. Ce qui prouve que l'initiative prise par le gouvernement français, en convoquant les nations à cette fête du travail, n'a pas été un acte téméraire, c'est le résultat comparatif entre les deux expositions, celle de 1867 et celle de 1878.

En 1867, le produit correspondant avait été de 2,582,121 francs, dont 1,224,184 francs pour le mois de mai, et 1,357,937 francs pour le mois de juin. Ainsi, l'Exposition de 1878 présentait, au 30 juin, sur celle de 1867, une augmentation de 650,842 francs.

Les recettes du mois de juillet ont gardé la même supériorité sur celles de 1867; elles ont atteint 1,827,007 francs, quand elles n'avaient été que de 1,254,548 francs. L'augmentation totale des produits monte ainsi pour les trois mois de l'Exposition à 1,223,304 francs, et le produit des billets dépasse, pour cette période, la somme de 5 millions.

Voilà donc une cause entendue.

La question d'Orient l'a été, elle aussi, entendue au parlement anglais, et définitivement jugée. Ce que je relève avec satisfaction dans les débats qui ont eu lieu à ce sujet, c'est la façon dont on s'est exprimé sur l'attitude de la France au Congrès; l'amicale et sympathique manière avec laquelle on nous a traités dans les divers discours prononcés à l'occasion des honneurs conférés aux représentants de la Grande-Bretagne au Congrès de Berlin. A la cérémonie dans laquelle la cité de Londres a donné le droit de bourgeoisie à lord Beaconsfield et au marquis de Salisbury, le premier ministre ayant dit que l'amitié de l'Angleterre et de la France était un bienfait pour la France et la civilisation, et qu'il ne concevait pas de plus grand malheur qu'une rupture entre les deux nations, cette phrase a été couverte d'applaudissements.

Je note avec intérêt ces courants de l'opinion à notre égard, parce qu'ils sont l'indice de notre relèvement et de l'influence qu'après tant de malheurs la France reprend dans le concert européen.

Quant aux deux ministres anglais qui ont siégé au Congrès, Londres en a fait des bourgeois, et la reine, des chevaliers de la Jarretière.

Vous connaissez l'origine de cet Ordre créé par Edouard III, en 1349, n'est-ce pas? Au bal de la cour, une dame ayant par mégarde laissé tomber sa jarretière, le roi Edouard la releva. Comme cet empressement prêtait à rire aux courtisanes, le roi s'écria : *Honni soit qui mal y pense*. On sait que cette exclamation devint la devise de l'Ordre créé peu après.

Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que la grande dame, objet d'une pareille attention du roi, était précisément la comtesse de Salisbury, une aïeule du marquis actuel qui, cinq cents ans plus tard, reçoit les insignes de l'Ordre fondé presque en l'honneur d'un ancien membre de sa famille.

Vous savez aussi que l'insigne principal de l'Ordre consiste en une jarretière en soie bleue que les chevaliers portent à la jambe gauche; la reine la porte au bras. A l'origine de cet ordre fameux, on ne comptait que 25 membres; il est de 49 aujourd'hui. En voici la liste :

Le duc d'Abercon, l'empereur d'Autriche, le duc de Beaufort, Léopold II, roi de Belgique, l'empereur du Brésil, le duc

de Brunswick, le duc de Buccleuch, le duc de Cambridge, le duc de Cleveland, le duc de Connaught, le comte Cowley, le comte Cowper, le duc de Cumberland (fils du roi de Hanovre), le roi de Danemark, le duc de Devonshire, le duc d'Edimbourg, le comte Fitz-William, l'empereur d'Allemagne, le prince héritier d'Allemagne, le comte Granville, le roi de Grèce, le comte Grey, le comte de Harrowby, le grand-duc de Hesse, le prince Christian de Holstein, le roi d'Italie, le comte de Leicester, le prince Léopold d'Angleterre, le duc de Marlborough, le grand-duc régnant de Mecklembourg-Strelitz, le shah de Perse, le roi de Portugal, le prince Wilhelm de Prusse, le duc de Richmond et Gordon, le marquis de Ripon, l'empereur de Russie, le duc de Rutland, le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, le duc de Saxe-Meiningen, le duc de Shaftesbury, le duc de Somerset, le comte Spencer, le vicomte Stratford de Redcliffe, le duc de Sutherland, le prince de Galles, le duc de Wellington, le duc de Westminster, et les deux nouveaux élus.

Comme vous voyez, les deux nouveaux promus se trouvent en assez bonne compagnie.

A propos de compagnie, il nous en arrive ici chaque jour, et de la meilleure. Voici quelques noms : l'archiduchesse Adalbert d'Autriche, le prince Henri des Pays-Bas, le prince Guillaume de Schleswig-Holstein, frère du roi de Danemark, la princesse Louise et son mari le marquis de Lorne, qu'un journal parisien annonce comme gouverneur du Canada.

Au mois de septembre, par exemple, Paris deviendra une résidence royale, car plusieurs souverains ont résolu de s'y rendre. Ainsi, on parle d'une visite du Czar, et l'on annonce comme certaine l'arrivée du roi d'Italie, du comte de Flandres, du prince de Galles, du grand-duc héritier de Russie, accompagné de la princesse Dagmar, du duc d'Aoste, du général Grant. La présence de tous ces personnages coïnciderait avec la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle, avec les grandes manœuvres annoncées et les grandes courses internationales de chevaux.

On assure que ces courses seront splendides. Puisque nous parlons chevaux, vous doutez-vous de ce que les grandes puissances des cinq parties du monde, non compris cependant la Chine et le Japon, possèdent d'exemplaires de ce noble animal? Cinquante-deux millions. A quelques milliers de têtes près, vous avez autant de chevaux que la France, qui n'en compte que trois millions. Au surplus, voici la liste des richesses hippiques :

Russie.....	21,570,000
Allemagne.....	3,352,000
Autriche.....	1,367,000
Hongrie.....	2,179,000
Grande-Bretagne.....	2,250,000
Turquie.....	1,100,000
États-Unis.....	9,504,000
République Argentine..	4,000,000
Le Canada.....	2,624,000
L'Uruguay.....	1,600,000

Un vieux dicton assure que Paris est l'enfer des chevaux. Autrefois peut-être, mais comment croire cela lorsqu'on voit ces solipèdes logés au deuxième étage en pleine capitale? Je ne plaisante pas, j'ai pu constater le fait au dépôt des omnibus boulevard Bourdon. La cherté du terrain dans Paris est la cause de cette élévation

de la race chevaline. Tout monte, quoi!

Au-dessus des écuries du rez-de-chaussée, on a construit un plancher en poutres de fer sur lequel on a répandu une couche d'asphalte comprimé, et voilà! Pour nettoyer et étriller ces locataires d'un nouveau genre, on les amène sur un balcon large de trois mètres, d'où ils descendent au rez-de-chaussée par un plan incliné. J'ai vu une vingtaine de chevaux, l'autre jour, occupant ces écuries. Un employé m'a appris qu'il y en aurait bientôt trois cents logés de cette manière.

Ce dépôt d'omnibus étant isolé sur toutes ses faces, le nouveau système ne présente aucun inconvénient pour le public. Dans quelques années, si cela continue, on aura son écurie dans son appartement, comme on a déjà sa salle de bain.

Je vous apprendrai par la même occasion que le congrès international des Sociétés protectrices des animaux a décidé, dans sa dernière séance, que tous les membres de ces Sociétés, dans tous les pays, auraient pour emblème une étoile rouge. Pourquoi la couleur d'Orion et d'Arcturus? Serait-ce parce que cette dernière se trouve placée dans la constellation du Bouvier?

La seconde séance du congrès des droits des femmes a attiré un assez grand nombre de curieux. Deux journaux, *l'Education des Femmes* (de Saint-Petersbourg) et le *Chicago Times* (des États-Unis), étaient représentés là par deux "reporteuses" charmantes, qui ont pris des notes pendant toute la séance. Un incident, qui n'a pas eu de suites désagréables pour son auteur, s'est produit au cours de la discussion. Un orateur du sexe barbu, quelque malheureux en ménage sans doute, a cherché à établir que l'émancipation de la femme était cause de tous les malheurs sociaux. Vous dire les ah! les oh! les exclamations, les trépigements de ces pieds cambrés et de ces bouches roses, est impossible! On a naturellement interrompu l'audacieux, et cet hérétique musulman tout au moins a dû quitter la salle, trop heureux d'éviter le sort d'Orphée, que les femmes de la Thrace, indignées de ses mépris, mirent à mort.

Mme Garcin, dans un discours fort bien ordonné, a expliqué le rôle social de la femme et vanté le triomphe des vierges chrétiennes sur le monde barbare. Les applaudissements ont éclaté lorsqu'elle a dit dans sa péroraison : "Les femmes n'ont fait ni *l'Illiade*, ni *l'Enéide*, ni le *Parthénon*, mais c'est sur leurs genoux que se forment les hommes."

L'intrus expulsé a dû sans doute être nourri par une chèvre.

Au Trocadéro, les conférences succèdent aux congrès et les congrès aux conférences. On parle de tout; c'est un peu le tour de Babel. Il y a eu, la semaine dernière, une conférence sur le bouddhisme, donnée par l'académie indo-chinoise. Vous seriez-vous douté de l'existence d'une académie indo-chinoise à Paris? Elle existe cependant, et compte parmi ses membres des illustrations de l'Institut. Un autre congrès, celui d'hygiène publique, s'est également réuni dans le même local. On s'est borné à des considérations générales sur l'utilité de cette science essentielle à la santé publique et individuelle. M. Gubler, l'éminent toxicologue et président du congrès, a eu les honneurs de la séance lorsqu'il a lancé ce

trait : " L'hygiéniste, en définitive, est le plus grand ennemi du médecin, puisqu'en cherchant à supprimer les causes de maladie, il tente de rendre inutiles les secours des guérisseurs..."

En France, l'esprit sauve tout.

Demain 7 août, on inaugurera solennellement le grand orgue du palais des fêtes dans ce même Trocadéro, livré depuis un mois à toutes les disputes des hommes. Un peu d'harmonie reposera le public. C'est M. Alexandre Guilmant, organiste de la Trinité, qui aura l'honneur de faire entendre le premier ce magnifique instrument.

Maintenant, retournons dans les galeries du Champ-de-Mars à l'exposition canadienne, dont j'ai commencé la revue dans ma précédente correspondance.

Pénétrons dans le pavillon, ou trophée canadien. Sur les marches de l'escalier et sur la plateforme des étages, disposés comme au hasard, des instruments aratoires, élégants et légers, des céréales, des échantillons de labradorites, de quartz aurifère, une loutre, des renards, un vison, un chat sauvage, un lynx, etc., tous les fournisseurs brevetés des vêtements d'hiver de vos élégantes et de vos dandies ; un esturgeon, un marsouin, des armes, des costumes indiens, et des menus objets de fabrication de ces derniers ; des modèles de steamboats, de steamers, des cordages roulés, des canots d'écorce, d'autres de bois, de trente livres pesant, solides comme de l'acier, et que l'on peut porter sous son bras ainsi qu'un parapluie ; la roue d'un gouvernail, des engins de pêche, filets, verveux, hameçons, etc., expriment dans leur diversité les caractères des industries spéciales au pays.

Décorant les façades extérieures une tête de bizon aux cornes d'ébène, à la crinière laineuse ; un orignal aux oreilles de mulet, aux andouillers aplatis et dentelés ; un caribou aux ramures presque horizontales, aux extrémités empaumées ; une tête de moufflan aux cornes roulées en spirales ; d'autres têtes de cerfs, des peaux de pumas et de chats-tigres, révelent la forme des forêts et des montagnes.

Faisant face au pavillon, d'un côté, un obélisque de houille formé de blocs arachés à des filons de 9 à 36½ pieds d'épaisseur, fournis par dix-huit mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse. Du côté opposé, une pyramide octaèdre de 290 pieds cubes représentant les 333 millions recueillis sous forme de poudre d'or ou de pépites dans le Canada depuis 1862.

Mais le phénomène, on ne peut qualifier autrement cet objet, c'est la rondelle d'un pin Douglas (*Abies Douglasii*) de la Colombie Britannique, pièce qui ne mesure pas moins de 15 mètres de circonférence. L'arbre qui a fourni cette gigantesque rondelle avait 100 mètres de hauteur et 556 ans d'âge. Ce patriarche, dit la légende qui l'entoure, comptait déjà 183 ans lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique. Les chênes de Dodone rendaient jadis des oracles, dit-on. Pourquoi les pins Douglas n'ont-ils seulement conservé la mémoire ? S'ils parlaient, que de choses curieuses ils nous apprendraient sur les races et l'origine du continent nord Américain !

Entourant ce quintuple centenaire, des échantillons de bois, de chêne, d'orme, d'érable, de frêne, de noyer, etc., dont chaque planche mesure quatre pieds et demi de largeur.

La partie de l'exposition du gouvernement canadien enclavée dans celle affectée aux exposants indigènes, reproduit en un plus grand nombre d'objets, avec une classification plus méthodique, les divers produits que nous avons énumérés. Nous signalerons entre autres la collection minéralogique, une des plus remarquables de l'Exposition, et sans contredit la plus variée en spécimens ; une collection stratigraphique de roches et de fossiles amassés par le directeur des explorations géologiques du Canada, M. A. Selwyn, auteur de publications estimées, en outre des cartes géologiques colorées accompagnées de textes, et remarquables par la netteté et le fini de leur exécution. Les spécia-

listes et les industriels peuvent apprécier là, en une visite, les trésors que renferment les entrailles du nouveau continent.

Ce que l'on remarque surtout, c'est la collection des cartes et plans exposés par le ministère des Travaux Publics. Parmi ces derniers figurent les plans et les vues photographiques des édifices du parlement d'Ottawa. Ce monument n'a pas coûté moins de vingt millions de francs, disait l'autre jour M. G. Drolet à un visiteur à qui il faisait les honneurs de la section. Diable ! fit celui-ci, le peuple ne marchande pas chez vous le logement de ses représentants.

On voit aussi une chromo-lithographie représentant le pont de Clifton, œuvre élégante et hardie, qui, jetée sur la rivière Niagara, à quelques pas des fameuses chutes, réunit les deux bords opposés d'un abîme.

Nous nous rappelons avoir un jour, en franchissant ce pont en omnibus, trouvé bien lente l'allure de notre attelage, car la brise qui soufflait faisait osciller le tablier du pont comme celui des ponts construits de lianes et de bambous que l'on rencontre dans certaines régions de l'Amérique du Sud.

Une autre photographie donne la vue du pont tubulaire Victoria, sur le Saint-Laurent, à Montréal. Inutile de vous dire à vous, qui voyez tous les jours cette œuvre colossale, qu'elle aurait été jadis mise au rang des merveilles du monde.

Le même ministère expose une immense carte murale du Canada mesurant au moins cinquante mètres de superficie, et sur laquelle sont indiquées toutes les routes fluviales, les voies ferrées, et parmi celles-ci le chemin de fer canadien du Pacifique, les ports, les régions connues ou encore inexplorées, les villes, les villages et jusqu'aux postes et forts de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Les renseignements que cette carte offre au public sont précieux, car on y voit tracées les légères sinuosités de la voie du Saint-Laurent, la route commerciale maritime la plus courte et la plus économique pour se rendre des rivages d'Europe au centre des pays producteurs du Nouveau-Monde. Près de cette carte, et reposant sur un tréteau, des modèles en relief, représentant, sur une échelle réduite, la largeur des biefs et des écluses des canaux récemment agrandis, ainsi qu'un système d'éclusage entièrement nouveau.

Afin de ne point nous laisser entraîner par cette question de navigation, dont l'importance demanderait un article spécial, nous dirons que jusqu'à cette année, les navires ne dépassant pas 500 tonneaux de jauge pouvaient seuls franchir les canaux canadiens. Grâce aux travaux exécutés depuis deux ans, et qui seront achevés au printemps prochain, les navires de quinze cents tonneaux pourront, sans rompre charge, se rendre de n'importe quel port du monde jusqu'au fond du lac Supérieur.

Pour l'Amérique du Nord, l'exécution de ce projet, dont l'initiative et l'honneur reviennent tout entier au Canada, aura certainement pour cette partie du continent les importants résultats qu'à eus pour l'Europe le percement de l'isthme de Suez.

Nul doute qu'un mouvement extraordinaire de navigation, accompagné d'une réforme dans la construction des navires actuellement affectés au transport des grains, ne suive bientôt la révolution maritime que le Canada vient d'opérer par l'élargissement de ses canaux.

Toutes ces choses, sur lesquelles vous êtes quelque peu blasés, à force de les voir ou d'en parler, attirent ici l'attention des négociants, armateurs, marins et exportateurs. On trouve aussi à l'exposition canadienne un envoi fort important du ministère de la marine et des pêcheries, celui de nombreuses cartes indiquant les bancs de pêche sur les côtes, dans le golfe Saint-Laurent et Terre-Neuve. Les explications complètes, détaillées, vous disent la saison, l'époque des pêches pour telle ou telle espèce, les quantités prises dans une série d'années, les ports d'expédition, les

havres de refuge, le nombre de navires et d'hommes employés pour la pêche, etc., etc. ; c'est un résumé statistique précieux des opérations multiples engendrées par une grande industrie. Le ministre d'agriculture, M. C.-A.-P. Pelletier, a exposé, parmi beaucoup d'autres objets, une remarquable collection de fruits et de céréales du Canada. On voit là les produits des diverses zones agricoles de votre immense pays, depuis le seigle et l'orge des hauts plateaux de la chaîne des Cascades, le houblon de Vancouver, les fruits de la Colombie continentale, jusqu'aux pommes de terre de Manitoba, au blé de la vallée du Saint-Laurent et aux raisins d'Ontario. Tout s'y trouve ; et l'amateur, le naturaliste, peuvent se rendre compte des influences climatiques sur tels ou tels fruits, légumes ou céréales, et connaître la géographie botanique sans quitter leur chez-soi, ce qui n'est pas d'un mince avantage lorsque la fortune fait défaut ou que l'on redoute les aventures.

Je vous annoncerai, à propos de cette exposition spéciale, que M. C.-A.-P. Pelletier a mis gracieusement à la disposition de l'Université Catholique de Paris la collection minéralogique canadienne, de telle sorte que l'institution pourra compléter ses échantillons.

J'ai appris moi-même sur le Canada une chose que beaucoup d'entre vous ignorent sans doute. C'est que le Canada, comme étendue de voies ferrées, occupe le cinquième rang dans l'échelle des puissances, proportionnellement à sa population, et le huitième si l'on considère simplement la longueur de son réseau. Voici le tableau comparatif :

Etats-Unis	77,440
Allemagne	17,133
Grande-Bretagne et Irlande	16,872
Russie	13,702
France	12,722
Inde Anglaise	6,998
Autriche	6,932
Canada	5,500
Italie	4,935
Hongrie	4,023
Espagne	3,726
Suède	2,326
Belgique	2,105
Pérou	2,030

Le quatrième rang comme puissance maritime commerciale ; le cinquième comme étendue de voies ferrées, vous n'avez, certes, point à vous plaindre, et, si vous continuez de ce train, vous serez loin dans quelques années.

Je remets à ma prochaine lettre la continuation de la revue de l'exposition canadienne, afin de vous parler de l'événement qui préoccupe tout Paris. Les cochers de la capitale se sont mis en grève. Le Congrès de Berlin a causé moins d'émoi que cet événement tout à fait inattendu.

Depuis hier, plus de voitures dans les rues ou sur les places que celles des particuliers. Par ces chaleurs, et en ces temps d'exposition, avec la foule d'étrangers qui arrivent chaque jour, cette grève prend les proportions d'un désastre. Si cela continue, on parle de faire venir les cochers de Londres, comme dans un incendie on mande les pompes de la commune voisine. L'idée serait-elle pratique ? A coup sûr, elle est originale.

En tout cas, ces cochers réclament des choses assez justes. Il faut avouer que les grandes administrations exigent de ces employés des remises quotidiennes beaucoup trop élevées. Ainsi, il est des cochers qui doivent rapporter, la journée finie, jusqu'à six piastres et demie de recettes, et cela exécuté souvent avec un seul cheval.

Un long et éloquent manifeste exposant les causes de la grève a été adressé aux journaux, qui l'ont publié, par le secrétaire de la chambre syndicale des cochers.

Je vous envoie le texte fraîchement imprimé de ce document, qui, malgré son étrangeté et les accusations invraisemblables, est, paraît-il, exact dans les principaux points :

1o. Les cochers se sont mis en grève parce qu'ils sont las de servir d'instruments de torture à de pauvres chevaux qui meurent de faim, sont mal

couchés, mal pensés et travaillent trop pour leur force ; leur jour de sortie, ils n'ont que les deux tiers de l'avoine qui leur serait nécessaire, et encore cette avoine est-elle de mauvaise qualité le plus souvent ; il y a quelque temps, ils n'avaient pour toute litière que des débris broyés de mâchefer, aujourd'hui, ils n'ont que de la sciure de bois, le plus souvent passée à l'état de fumier ; ils sont très-mal soignés, car il n'y a pas le nombre de bras suffisants pour le faire ; enfin, ils travaillent, sans arrêter, des seize et dix-huit heures par jour, et quelquefois plus.

Des journaux ont affirmé que la Compagnie des Petites-Voitures se rendait parfaitement compte du ravage que ce régime fait dans ses écuries ; mais, si elle fait encore du bénéfice sur la nourriture, c'est tout ce qu'elle désire.

2o. Ne pouvant, par un travail régulier, réaliser les sommes qu'il faut verser journellement à la Compagnie, nous réclavons le travail à la planche ; c'est-à-dire le prix de la journée fixé d'avance au mois ou par trimestre, et un jury mixte pour établir ces planches, composé mi-partie de patrons et mi-partie de cochers.

3o. Nous demandons que la caisse de la Société de secours mutuels des cochers de la Compagnie soit remise entre les mains d'un conseil librement élu par les sociétaires ; que l'on ne " force " plus les cochers à en être adhérents, et qu'il ne suffise pas, comme aujourd'hui, de quitter la Compagnie pour en être rayé. C'est là un système par trop draconien, et qui n'est plus en rapport avec les mœurs de notre époque.

4o. Nous réclavons aussi un intérêt pour notre cautionnement.

Nous demandons le rapport des clauses des règlements de police qui nous mettent en dehors du droit commun, et le droit de stationner partout où nous ne gênerons pas la voie publique ni les intérêts privés, de façon à ce que le public puisse trouver des voitures en tous lieux de Paris sans se déranger, et que nous ne fatiguions pas nos chevaux à courir inutilement à vide pour trouver un stationnement officiel les jours nombreux de l'hiver où il y a peu d'ouvrage.

Nous désirons aussi pouvoir manger quand nous aurons faim, et pour cela, nous demandons le droit de pouvoir enchaîner nos roues pour prendre nos repas.

Les cochers demandent encore la liberté de leur industrie ; c'est-à-dire que les règlements laissent désormais aux parties le soin de débattre leur prix, comme pour toute vente ou contrat.

Au premier abord, on est porté à rire de ces demandes, mais, en y réfléchissant, on voit que si leur forme laisse à désirer, le fond de la question ne laisse pas moins à désirer. Il faut donc examiner, juger les griefs, les plaintes, et prononcer selon la justice en faveur de la liberté industrielle. Or, pour quelle raison tout individu, se conformant aux arrêtés et règlements de police, n'aurait-il pas le droit de débattre son prix et de ne livrer sa marchandise qu'à bon escient ? C'est ce qui se pratique dans tous les commerces. Pas une industrie ne vivrait sans cette faculté du libre échange entre fournisseur et client.

Je sais bien qu'il est plus commode de rire que de raisonner, d'être sévère que d'être juste ; mais avec tout cela on renvoie, on remet les questions, on ne les résout pas.

Mais trêve de philosophie.

Pendant que les cochers rédigeaient leur manifeste, l'ex-reine Isabelle d'Espagne vendait le reste de ses diamants, dont le prix total s'est élevé à la somme de trois millions quatre cent trente-sept mille six francs ! Il est vrai d'ajouter qu'au même moment le *petit chapeau* que l'empereur Napoléon portait à Austerlitz, chapeau légendaire, n'est-ce pas ? entouré de toutes les pièces démontrant l'authenticité de son origine et de ses diverses pérégrinations, a été adjugé à M. Dumaresq, peintre, pour la somme de 175 frs. !

Vieux habits ! vieux galons !

Les diamants d'une reine, le chapeau d'un empereur, le manifeste des cochers, tout cela dans la même semaine ! Heureusement que le journal *L'Epicurien* française nous fait descendre de ces hauteurs et nous apporte une nouvelle consolante. Cet organe des Roquefort et des Gruyère nous apprend que depuis le 1er juin, une école de fromagerie fonctionne dans le Jura. Le conseil général du département a même voté une somme de 2,000 francs pour l'établissement, dirigé par M. Bousson. L'école a pour but de fabriquer de bons fromages, de sortir de routine cette importante industrie, de remettre en pratique les procédés qui, à l'étranger, ont reçu la sanction de l'expérience, de prendre, enfin, exactement note de toutes les

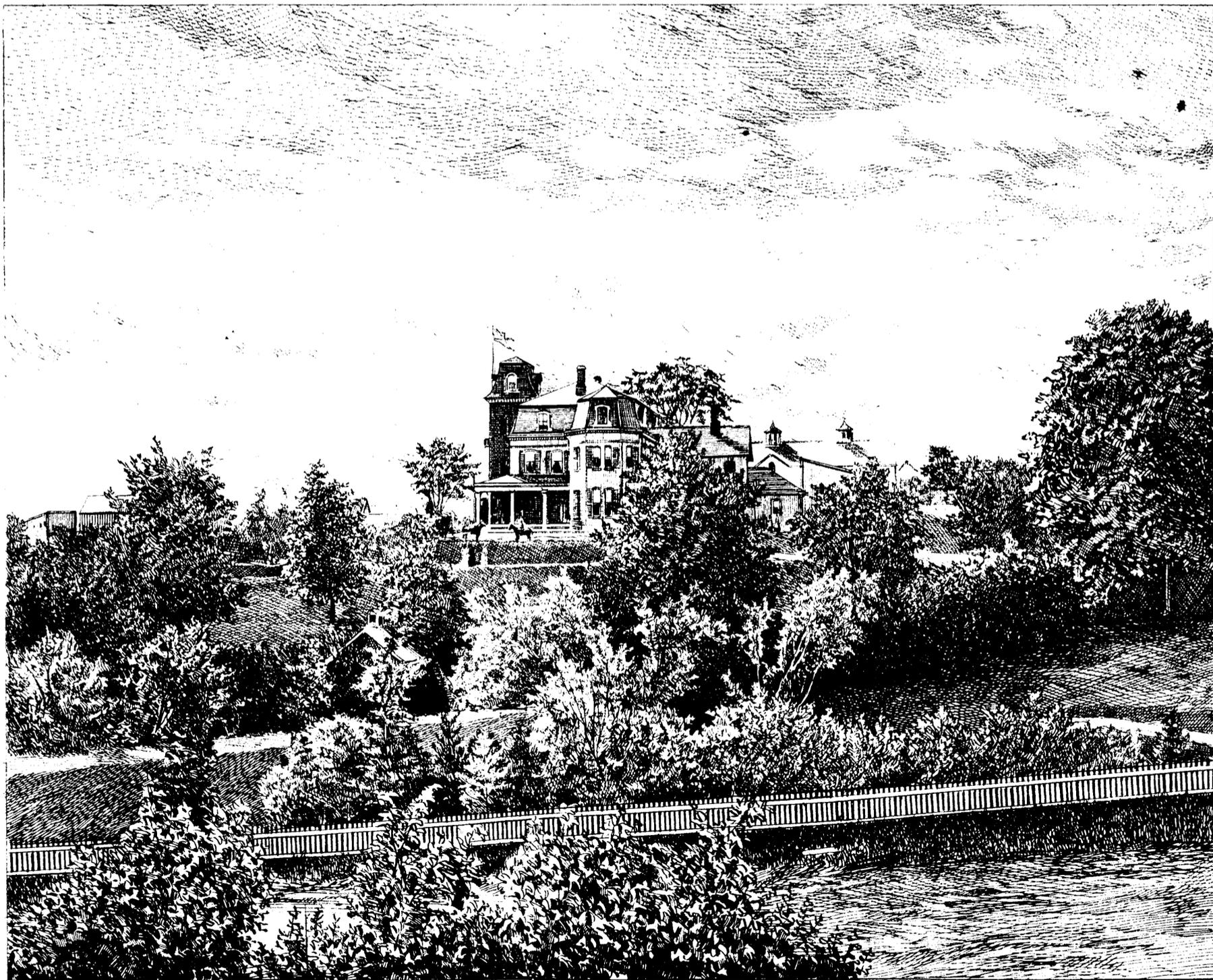


M. E. T. BROOKS



MME E. T. BROOKS

Les hôtes de Lord et Lady Dufferin durant leur visite Vice-Royale à Sherbrooke



MOUNTFIELD—RÉSIDENTE DE M. E. T. BROOKS, M.P., SHERBROOKE
LA VISITE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DANS LES CANTONS DE L'EST

opérations pratiquées, afin de marcher toujours dans la voie du progrès.

Cette école sera-t-elle sous la direction du ministère de l'instruction publique ?

Allons ! allons ! il y aura encore de bons fromages pour la France... et l'étranger !

A. ACHINTRE.

COLONISATION

Il y a en ce moment à Montréal des milliers d'hommes forts et courageux, sans ouvrage, sans pain, sans espoir ; un grand nombre n'ont rien gagné depuis des mois, ils n'ont plus d'argent, plus de crédit et ils ont cependant des femmes et des enfants qu'il faut nourrir, qu'il faudra chauffer dans quelques semaines ; beaucoup ne font qu'un repas par jour ; les plus à plaindre sont ceux qui n'osent avouer leur misère : on les voit quelquefois, le soir, quand il fait noir, frapper à la porte des maisons et demander, en se détournant la tête, la charité : le plus souvent, ce sont leurs femmes et leurs enfants qui accomplissent cette triste mission.

Nos rues sont remplies de gens à l'air malheureux, allant de côté et d'autre solliciter un peu d'ouvrage, et retournant, le soir, le désespoir dans l'âme, vers leurs maisons désolées.

Conçoit-on ce que doivent souffrir ces malheureux, quand à leurs pauvres enfants, à des femmes épuisées qui accourent au-devant d'eux, ils n'ont à donner pour toute réponse que ces mots cruels : " Rien." Est-il étonnant que parfois le sang leur monte à la tête, que la colère leur inspire de mauvaises pensées et que l'idée leur vienne de prendre ce qu'ils ne peuvent gagner ?

Si encore ils voyaient arriver la fin de leurs maux ! mais non, ils n'ont pas cet espoir, et il serait cruel de le leur donner.

Nos villes sont encombrées ; elles ont plus de population qu'elles ne peuvent en faire vivre, et des années s'écouleront avant que Montréal soit capable d'employer les milliers de menuisiers, de charpentiers, de peintres, de maçons, d'ouvriers que la crise a jetés sur le pavé.

Un grand nombre viennent de la campagne ; ils ont été élevés sur des terres : un jour, ils se sont laissés séduire par l'éclat trompeur de la ville ; ils se sont laissés tourner la tête par la fièvre monétaire qui a exercé de si grands ravages dans notre cité ; ils ont quitté leurs champs pour venir s'enrichir à la ville.

Ils voient leur erreur maintenant ; ils comprennent qu'ils ont lâché la proie pour l'ombre ; ils désirent s'en retourner à la campagne ; ils sont prêts à s'enfoncer dans la forêt, à s'y établir. Mais n'ayant plus rien, pas un sou, ils demandent qu'on les aide, qu'au lieu d'une aumône infructueuse on leur donne les moyens de vivre en travaillant, en enrichissant le pays par le défrichement des terres incultes. Comment leur refuser cela ?

Le gouvernement a fait sa part ; on demande à la Corporation de faire la sienne, et le clergé, le public de la campagne comme de la ville seront ensuite invités à compléter l'œuvre. On demande à la Corporation de Montréal de donner \$20,000 dans le cours d'un an pour changer en source de richesse nationale des éléments de désordre et de pauvreté, de transformer en bons citoyens, en agents de production, une population qui l'appauvrit et peut mettre d'un moment à l'autre sa paix en danger.

Comment Montréal, qui a donné \$60,000 aux incendiés de Chicago, qui n'a jamais refusé de secourir les étrangers en détresse, pourrait-il rester indifférent à la misère de ses propres enfants ?

On ne peut craindre qu'il y ait spéculation, puisque les organisateurs du mouvement sont prêts à confier l'administration de la Société qui sera formée aux autorités municipales et à accepter le bureau de direction que les citoyens de toutes nationalités voudront former ; on ne peut être arrêté par la crainte que l'argent sera employé à faire vivre des paresseux, puisqu'il ne sera donné à chaque colon que ce qu'il aura à peu près gagné.

Il n'y a pas d'argent, va-t-on dire. Il est des circonstances où les gouvernements et les corporations n'ont pas le droit de dire qu'ils n'ont pas d'argent, car ils en trouvent toujours pour les cas d'urgence et de nécessité absolue : or, il s'agit d'un cas de cette nature.

Il serait étonnant que nos compatriotes anglais, si généreux et si pratiques en même temps dans leur charité, ne vissent pas tout ce qu'il y a de noble et d'utile dans le projet que nous leur soumettons. Partout, dans toutes les grandes villes des Etats-Unis, on comprend la nécessité de décharger les villes encombrées au profit de la colonisation, de pousser les flots tumultueux de population qui les inondent et les effraient, vers les champs et les plaines fertiles que la charrue du colon n'a pas encore remués.

Ici plus que partout ailleurs, la colonisation doit être l'objet des efforts de tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la société, à l'avenir de leur pays. L'industrie, sans doute, peut faire beaucoup, mais elle n'offrirait pas seule un remède assez prompt au mal qui nous presse.

Tant pis pour ceux qui auront enlevé à un si grand nombre de malheureux leur dernier espoir, et au pays la seule planche de salut qui lui reste.

Nous avons tout dit et tout fait, depuis un mois, pour leur ouvrir les yeux, pour agir sur leur cœur et leur intelligence. Nous n'aurons pas de reproches à nous faire.

L. O. DAVID.

QU'ENTEND-ON PAR JEUNE PEUPLE ?

Lorsque des hauteurs de la civilisation européenne on reporte ses regards sur le Canada, et qu'on aperçoit l'état d'infériorité où il se trouve, on dit de suite, comme pour l'excuser : C'est un jeune pays.

Maintenant, qu'entendons-nous par un jeune pays ? Jeunesse d'un pays, ce mot suppose-t-il différents degrés dans l'existence d'un peuple ? Les peuples naissent-ils, croissent-ils, meurent-ils nécessairement comme les individus ? L'homme, qu'il soit bon ou méchant, meurt : la loi en est gravée dans le germe de sa naissance. En est-il ainsi des peuples ? Non. Le fruit de vie d'un peuple, c'est la vertu : son fruit de mort, c'est le mal. La vertu et le vice dérivent du libre arbitre, et par conséquent les causes de vie et de mort pour une nation sont dans la volonté collective des membres de cette nation. Donc, les nations n'ont pas nécessairement leur décadence ni leur terme dans le temps. Donc, ce mot : jeune pays, ne comporte pas nécessairement dans la vie d'un peuple différents âges comme dans la vie de l'homme.

Qu'entendez-vous donc par jeunesse d'un pays ? Est-ce un certain nombre d'années écoulées depuis son origine, et où il n'a pu atteindre son complet développement ? Ainsi, c'est dans le temps que vous mettez la raison absolue du progrès d'un peuple. Eh bien ! à quel nombre d'années fixez-vous la durée de la jeunesse d'un peuple ? Si j'ouvre l'histoire, je vois beaucoup de diversité sous ce rapport. Telle nation, dans une période de temps relativement courte, est déjà mûre pour la civilisation. Telle autre, après des milliers et des milliers d'années, reste toujours la même, bien au-dessous de celles qui naquirent longtemps ensuite. Quel titre assignerez-vous, par exemple, au peuple chinois ? Sa civilisation s'est-elle accrue avec sa durée ? Eu égard à sa durée, est-il vieux ? Eu égard à sa civilisation, est-il jeune ? que décidez-vous ?

Que faut-il donc entendre par jeunesse d'un pays ? Enfin, si un pays qui compte quelques siècles d'existence est encore très-imparfait, faut-il dire : C'est qu'il est trop jeune ? Non. Parler ainsi, c'est dénaturer la signification du mot jeunesse. Qu'est-ce, en effet, que la jeunesse ? C'est la fleur de la vie ; on pourrait dire que c'est la vie même, la vie par essence :

" La vie éternelle est une jeunesse éternelle." Donc, un peuple, quelle que soit sa durée,

peut toujours être jeune, et sa jeunesse durera tant que la vertu fera son apanage. Car jeunesse vicieuse, expression qui renferme un contre-sens, ce n'est plus la vie, c'est un penchant forcé de la nature vers la vieillesse et la mort : c'est la fleur de vie devenue fleur de mort qui laisse tomber sa tête flétrie à la pourriture et au néant.

Mais, direz-vous : un peuple qui commence est un jeune peuple. Oui et non. Les Grecs, sortis de leurs forêts de chênes où les glands faisaient leur nourriture, après avoir été formés en société civile par de sages législateurs, eurent une belle jeunesse. Mais au commencement ils étaient sauvages. Au commencement, leur société était à l'état d'embryon. Tout peuple qui commence, suivant les lois et l'éducation qu'il reçoit, peut n'être qu'un avorton de peuple et rester tel, ou bien devenir jeune, florissant, vivace.

Mais que prétendez-vous ? Rêvez-vous ? Non. Vous dites que nous sommes un jeune peuple ; et je veux que nous nous entendions. Dans le sens même de la durée, qui est le vôtre, je suis en désaccord avec vous. Dans ce sens-là, je trouve que nous sommes vieux ; car nous datons de l'époque de Clovis, où la société française commençait à se former. Mais dans le sens vrai du mot, je dirai que nous sommes venus jeunes dans les forêts vierges de l'Amérique, ayant une noblesse, un sentiment de l'honneur, une flamme d'ardeur, un caractère juvénile poussé jusqu'aux dernières limites, et n'ayant qu'un pas à faire, si je puis m'exprimer ainsi, pour se transformer en les splendeurs de l'éternelle jeunesse.

Oui, nous avons été placés sur ce sol du Canada comme une fleur de vie et de civilisation parfaite, et non comme un embryon, un fœtus de société.

Or, quand vous annoncez que nous sommes jeunes, en mettant le progrès dans la raison exclusive de la durée, vous proclamez que, dès notre point d'appui sur le nouveau-monde, nous n'étions qu'à l'état d'embryon. Ce n'est peut-être pas votre intention ; mais votre logique mène là.

Vous trouvez donc que nous sommes inférieurs, comme peuple civilisé, aux grandes nations européennes, parce que nous sommes jeunes, et moi, je dis que si nous sommes inférieurs, c'est que nous vieillissons, c'est que nous descendons de plusieurs degrés du sommet de l'échelle de civilisation où nous étions d'abord.

Par exemple, n'a-t-on pas remarqué que le patriotisme brûlant des premiers jours se refroidit ; que l'urbanité française, si distinguée autrefois, perd de son lustre ; que les qualités de l'esprit descendent dans notre estime pour faire place à l'admiration excessive, à la recherche insatiable des embellissements des besoins du corps, le luxe ?

Rameau fécond et fleuri, transporté de la France ici, nous avons vécu de la meilleure vie civilisée française ; mais, depuis quelque temps, la sève d'une terre nouvelle monte dans le rameau et change sa physiologie : nous prenons les façons et les goûts des peuples, nos voisins.

Notre grand malheur, la cause de notre caducité, consiste dans la détérioration sensible de notre premier caractère, tout empreint de la supérieure civilisation du règne de Louis XIV, et dans l'invasion simultanée et sans frein par nous des mœurs anglaises et américaines.

L. GOUGEON.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 18 août 1878.

Quelques personnes qui désiraient quitter Montréal, m'ayant écrit pour me demander des renseignements sur l'état des affaires à New-York, je me suis empressé de leur envoyer tout ce que je savais ; mais, malheureusement, ce que je savais n'était pas de nature à les enthousiasmer, et ces braves gens sont restés au Canada, et je trouve qu'ils ont richement fait. Seulement, il faut bien l'avouer, on ne m'a pas remercié de ma franchise et je crois même qu'on me boude un peu.

Ceux qui demandent des conseils, en

général, ne veulent pas seulement être éclairés, il veulent être satisfaits. Tout ce qui ne flatte pas leurs désirs ou leurs rêves est impitoyablement rejeté. Mais dussé-je me brouiller avec la moitié du genre humain, je dirai la vérité et toujours la vérité.

Je sais par les journaux que le commerce va mal au Canada ; on le répète sur tous les tons depuis deux ans, je suis bien obligé d'en être persuadé ; mais pourquoi irait-il mieux aux Etats-Unis et en particulier à New-York ? N'est-ce pas de cette capitale que la source qui peut financer s'est fait entendre en 1873, entraînant dans la même déroute un nombre infini de banques et de maisons de commerce ? Depuis, cette panique s'est propagée dans toutes les villes de l'Union et a même gagné Montréal. Partout, l'industrie a souffert cruellement, la richesse immobilière a été dépréciée ainsi que la main d'œuvre. Ceci a été dit un million de fois, mais je le dirai une fois de plus, et je prouverai que la misère est plus grande pour les travailleurs aux Etats-Unis qu'au Canada.

Car il s'agit d'empêcher à tout prix les Canadiens de quitter leur patrie pour tomber dans une impasse où ils ne trouveront que d'amères déceptions.

Parce que New-York renferme quelques centaines de palais et une certaine quantité de millionnaires, s'ensuit-il de là que le problème de la misère soit résolu et que le luxe de quelques-uns donne le nécessaire au plus grand nombre ?

Qu'on jette les yeux dans les rues de cette grande ville que j'habite, et on sera effrayé de la foule de malheureux que l'on y rencontre.

Quand je vois ces misérables dans les squares, à la porte des maisons où ils mendient, je considère que les lazaroni de Naples, les vagabonds de Paris ou les pauvres de Londres ont l'air de rentiers auprès d'eux. C'est dans cette légion d'affamés que l'on rencontre ordinairement les *loafers* et les tramps—espions et mendiants pendant le jour, et la nuit, voleurs et assassins !

On ne se figure pas à Montréal combien les bas-fonds sociaux de New-York sont affreux. Il y a, dans des rues infectes, d'immondes distilleries où le whiskey, le gin se débitent à la pelle ; dans ces maisons infâmes, on peut voir défiler toutes les difformités humaines, toutes les abjections ! L'ivrognesse, le nez rouge et les pieds nus, y vient s'ingurgiter et remplir sa bouteille qu'elle emporte précieusement. Des enfants au profil émacié, à la voix rauque, sont envoyés par leurs parents dans cette officine, pour en rapporter le rhum falsifié, liqueur qui a fait donner à ces établissements le nom de *death-houses* parce qu'elles tuent promptement ; enfin, le vagabond vient s'y griser pour oublier qu'il est un bandit, et lorsqu'il jette son argent à l'empoisonneur licencié, celui-ci ne s'inquiète jamais s'il est taché de sang !

Terrible conséquence de la dégradation humaine, côté hideux d'une société qui n'a d'autre palladium que ses policemen et le dieu dollar ; vanité de tout le théorème social que le fait brutal décompose comme un triangle vulgaire pour le réduire ensuite à zéro !

Oui, le mal existe et plus grand que je ne saurais le dire ; toutes les enquêtes du Congrès n'y changeront rien : la misère étale ses hideurs à New-York, elle grince des dents à Chicago, et, sur les bords du Pacifique, elle s'appête à dévorer les Chinois.

Si tout ce qui précède était insuffisant pour retenir les imprudents qui regardent les Etats-Unis comme une terre promise, j'ajouterais ceci, et ce sera ma conclusion :

Rien ne prouve mieux la misère du peuple que les déclamations socialistes et les ligues de prolétaires contre le capital, spectacle qui nous est donné gratis depuis quelque temps. C'est là un signe certain qu'il n'y a plus d'équilibre entre la consommation et la production. Industriellement parlant, on produit trop, on invente trop de machines, trop d'instruments qui suppriment les bras de l'homme. Ce pays

regorge de produits manufacturés qu'on est même obligé de vendre à perte le plus souvent.

Tant que les États-Unis ont été prospères, on n'a jamais entendu parler des Schwab, des Denis Kearney et autres *ejusdem farinae*. Aujourd'hui que la gêne est un peu partout, on voit sortir de terre ces prophètes de malheur qui soufflent la haine partout, et font découler le fiel de leurs bouches dans toutes les âmes.

Les Canadiens, qui souffrent, eux aussi, de la crise industrielle, feront donc bien de se tenir sur leurs gardes, et de regarder à deux fois avant de quitter le sol natal. Je leur conseillerai plutôt d'écouter les sages avis de M. L.-O. David.

Est-il rien de plus honorable que de cultiver le patrimoine de ses pères, de vivre de la terre, cette nourrice d'où découle le véritable progrès et l'éternelle prospérité ?

ANTHONY RALPH.

NOS GRAVURES

Le clair de lune

En présence de ce spectacle qui s'impose à l'âme, l'imagination est loin, bien loin des affreux couplets :

"Au clair de la lune, etc."

Cette reine de la nuit apparaissant majestueuse, sur ce fleuve dont les eaux ne sont troublées que par le passage d'une barque, porte moins à la gaité qu'à la méditation.

On comprend Lamartine s'inspirant de cette vue pour produire ces chefs-d'œuvre qui ont immortalisé son nom.

Lord Dufferin dans les townships

L'événement de la semaine dernière a été la marche triomphale de lord et lady Dufferin à travers les townships et leur visite en particulier à Sherbrooke, où leurs Excellences ont été les hôtes de monsieur et madame Brooks. Nous publions aujourd'hui une vue de la résidence de M. Brooks, ainsi que le portrait de ce monsieur et de son aimable et charmante épouse. M. Brooks est avocat à Sherbrooke et représente le comté de ce nom depuis 1872. C'est un homme d'un esprit cultivé et d'excellentes manières. La résidence où il a reçu lord et lady Dufferin est située dans l'un des endroits les plus élevés de Sherbrooke, sur les bords de la rivière Saint-François. Tous les journaux s'accordent à dire que monsieur et madame Brooks ont fait les honneurs de la maison à leurs Excellences de la manière la plus distinguée.

L'Exposition Universelle.—Intérieur tunisien au Trocadéro

Le pavillon de Tunis est un petit bâtiment carré qui s'élève dans la partie sud-ouest du Trocadéro, à peu près au centre du quartier dit barbaresque. Très-simple extérieurement, il se compose d'un vestibule donnant accès dans une espèce de hall, autour duquel se groupent les pièces d'habitation. Ce hall est en quelque sorte soutenu par quatre colonnes minces sur les chapiteaux desquelles viennent retomber les voûtes triangulaires des quatre murailles. Au centre de cette pièce est un petit bassin avec jet d'eau; les murailles sont revêtues d'une espèce de marqueterie de mastic et verni, à dessin mauresque multicolore d'un effet original et gai. Au fond est le salon de réception, oblong, à plafond mosaïque, garni de tapis et de portières en tapisseries tunisiennes, meublé d'aiguïère avec coupe, éclairée par la lueur adoucie des vitraux colorés de fenêtres petites, de coupe mauresque. Le plafond est en mosaïque mauresque d'un dessin riche, d'une extrême variété de nuances habilement mariées : les murailles sont recouvertes d'une étoffe de soie brodée d'or et de soie. De chaque côté, dans un renforcement ou alcôve, sont deux divans avec tentures tunisiennes en laine ou en poil de chameau; au milieu de la pièce, des tabourets et des guéridons en

bois laqué et marqueterie de nacre supportent des narghilehs, des aiguïères et un brasero en cuivre gravé; tout est prêt pour offrir l'hospitalité à qui la réclamera. Ce qu'il y a de plus marquant dans ce spécimen d'une habitation riche tunisienne, c'est sans contredit la dentelure multicolore des voûtes, non formées d'un arc ou de sections d'arcs se rencontrant à leur sommet : ce sont tout simplement deux lignes droites qui s'appuient sur le chapiteau des colonnettes par leur base et se rencontrent pour former un angle au-dessus duquel règne une frise peinte. Bien que ce pavillon ne soit qu'une imitation, il offrira aux artistes ornementistes et mosaïstes plus d'un motif de décoration gaie, riche et pittoresque.

La tente de l'empereur du Maroc

Cette tente est dressée dans le palais du Champ-de-Mars, section des nations orientales, entre le Luxembourg et les Républiques américaines. Elle est de forme polygonale, d'un diamètre de 2 à 3 mètres, composée d'une partie droite de 1½ mètre de haut formant la clôture. Celle-ci est recouverte par la tente proprement dite, de figure pyramidale. L'étoffe qui la forme est en poil de chameau, tissé serré pour le fond, de couleur bleue, verte, jaune, noire, suivant les différents segments. Les ornements sont des découpures d'étoffes de coton également de couleurs très-variées, qui sont appliquées sur le fond et cousues. La superposition de ces ornements les uns sur les autres donne à l'ensemble un semblant de relief qui ajoute à l'effet. Cette tente est dressée comme le sont les grandes tentes de nos officiers, c'est-à-dire que le centre est soutenu par un mât central qui dépasse la toiture et se termine par une boule de cuivre surmontée d'un croissant. A l'entour sont des piquets de soutien. Le devant se relève au moyen de deux hampes à croissant de cuivre doré et ornées de glands de soie rouge.

A l'intérieur, la tente est entourée de divans recouverts de tapis-moquette épais, de nuances variées; au milieu et sur les côtés sont les braseros, narghilehs, *soudouk* ou grande malle en bois de citronnier ou de thuya, bordée de clous dorés, dans laquelle le maître de la tante range ses effets, ses armes, les bijoux de ses femmes, ses papiers, en un mot ce qui constitue sa richesse mobilière. Auprès de la tente, un Marocain coupe et rassemble les pièces devant former des babouches jaunes ou rouges. Il est assis sur un escabeau très-bas, à devant lui un petit établi long de quelques décimètres, et accumule autour de lui les peaux, les maillets qui lui servent à assurer les plis, les tranchoirs et les alènes à couper et à coudre les différentes pièces. Tandis que cet ouvrier est revêtu d'un caftan en simple toile grise, est coiffé d'un fez assez défraîchi, son compagnon, couvert d'un superbe caftan rouge vermillon à broderies d'or, et la tête coiffée du turban blanc, la barbe noire soigneusement entretenue, sommeille à côté des babouches offertes aux visiteurs.

La façade russe

Si la façade russe n'est pas la plus belle suivant les règles acceptées de l'architecture, c'est l'une des plus importantes comme développement; c'est peut-être aussi la plus pittoresque, mais, à coup sûr, c'est la plus intéressante, puisqu'elle est une reproduction à peu près exacte du palais de Kolonna, dans les environs de Moscou, palais où naquit Pierre le Grand. Sa façade se développe sur 40 mètres et se compose de cinq corps de bâtiments construits en bois de sapin. Les soubassements sont en troncs d'arbres dépouillés de leur écorce, qui pénètre les uns dans les autres par des encoches et des rigoles destinées à les maintenir en position immuable sans autre secours que celui de quelques chevilles plantées çà et là. Le premier corps de bâtiment, en commençant par la droite, est au rez-de-chaussée, par deux petites fenêtres entourées, comme toutes les autres d'ailleurs, d'un cadre de bois; elles sont assez simples; mais les fenêtres du premier étage sont plus richement ornées et surmontées de frontons en

bois moulé, découpé, revêtu de nuances multicolores et reposant sur deux consoles de bois. Plus haut règne un étage d'attique avec moulure en saillie très-forte, également en bois moulé, découpé et peint. Le toit est élevé à la manière des toits des habitations du style Louis XIII. Dans ce corps de logis comme dans les autres, les fenêtres sont petites, garnies de vitraux, qui jadis auraient été en lames de mica, et leur entourage comme les corniches et les motifs décoratifs en bois sont ornés de lignes et d'enroulements peints en couleur vives et rappelant quelque peu le genre persan. Une galerie à terrasse couverte par une toiture qui supportent des piliers de bois réunit le premier bâtiment au porche. Tandis que ce premier bâtiment est destiné au logement des maîtres de la maison, la galerie est la partie intermédiaire de l'*isba*, celle où ils recevaient dans la salle basse autrefois les serfs, aujourd'hui les terrassiers et fermiers.

Le corps de logis suivant est le plus considérable et le plus caractéristique. Formé de deux pylônes réunis par une courte galerie, il ouvre entrée dans les salles du rez-de-chaussée et, à l'Exposition, ce rez-de-chaussée n'existant pas, dans les galeries de la section russe. Comme on le voit par notre dessin, ce porche est surmonté d'un étage, puis d'un attique avec huit ouvertures étroites, et le tout est coiffé d'une toiture très-élevée sur laquelle se détachent les toitures pointues des pylônes d'angle. Sur le demi-cercle d'un couronnement en bois le nom de la Russie se détache en caractères russes, tandis que ce même nom se répète un peu plus bas en langue française sur une bande d'étoffe grise à bordure rouge.

Le pavillon du porche se trouve en quelque sorte former le centre de l'*isba*, car il est suivi de l'escalier en bois, à rampe ouvragée, à couverture supportée sur des piliers et des arcs, ménagé dans un renforcement de l'habitation et donnant accès dans les appartements supérieurs privés ou de réception. Enfin, le dernier pavillon auquel l'escalier vient aboutir contient la chapelle et la demeure du pope, les logements des serviteurs et les appartements d'amis. Tout autour de ces cinq corps de logis et partout où les dispositions architecturales le permettent, règnent des bancs qui semblent inviter le passant au repos et constituent l'un des caractères des habitations russes.

C'EST UN VENDREDI

C'est un vendredi, le 3 août 1492, que Christophe Colomb a fait voile du port de Polos pour le Nouveau-Monde. C'est un vendredi, le 12 octobre 1492, qu'il aperçut la terre après 65 jours de navigation. C'est un vendredi, le 1er janvier 1493, qu'il repartit pour l'Espagne, afin d'annoncer aux rois catholiques sa glorieuse découverte. Il débarqua en Andalousie un vendredi, le 15 mars 1493. Le vendredi, 13 juin 1484, il découvrit le continent américain.

Le vendredi, 5 mars 1497, Henri VII, roi d'Angleterre, donna à Jean Cabot la mission qui amena la découverte de l'Amérique du Nord. C'est un vendredi, le 7 septembre 1565, que Mélenz fondait Sainte-Augustine, la ville la plus ancienne des États-Unis. C'est un vendredi, le 6 novembre 1620, que le *Mayflower* débarquait les émigrés dans le port de Princetown. C'est un vendredi, le 22 décembre 1625, que les derniers émigrés arrivaient à Plymouth Rock.

C'est un vendredi, le 22 février 1732, que naquit George Washington. C'est un vendredi, le 16 juin, que fut pris Bunker Hill. C'est un vendredi, le 7 octobre 1777, qu'eut lieu la reddition de Saratoga; cet événement contribua beaucoup à procurer aux États-Unis l'appui de la France. La trahison d'Arnold fut découverte un vendredi, le 22 septembre 1780. Yorktown se rendait un vendredi d'octobre 1781. Enfin, le 7 juin 1776, Richard-Henry Lee lisait au Congrès la déclaration d'indépendance des États-Unis.

DURÉE DE LA VIE HUMAINE

Hufelan, dans son ouvrage intitulé : *L'art de prolonger la vie humaine*, arrive à la conclusion que l'homme naît avec une organisation qui lui permet de vivre deux siècles.

D'après lui, cette conclusion est logique, partant du principe qu'un animal vit huit fois autant qu'il en a employé pour son complet développement, et admettant que l'homme parvienne à sa perfection physique à l'âge de vingt-cinq ans.

Ces considérations sont confirmées par de nombreux exemples d'individus qui ont vu leur existence se prolonger jusqu'à 150 ans, et même au-delà.

En 1470, Henri Jenkins mourut à l'âge de 169 ans, dans le comté d'York, en Angleterre. Il s'était trouvé à l'âge de 12 ans à la bataille de Hoddenfield; il avait prêté serment deux fois devant les tribunaux à 140 ans d'intervalle.

En 1640, Jean Boivin, Polonais, mourut à l'âge de 175 ans, laissant des enfants plus que centenaires.

Joseph Sarrington mourut en 1795, dans un petit bourg de Berghel, en Norvège, à l'âge de 150 ans; son fils aîné était âgé de 105 ans, et son dernier de 49 ans seulement.

Deux Hongrois, Chs. Czartin et Pierre Rogwin, moururent, le premier à 172 ans et le dernier à 185 ans. La femme de Czartin mourut à 164 ans.

Enfin, un nègre africain vécut 210 ans.

CONSEILS UTILES

Voici un moyen infallible pour enlever les taches d'huile sur les tentures de soie comme sur les tapis de laine.

Il suffit de couvrir entièrement l'endroit taché de plâtre sec. Vous renouvelez le plâtre tous les deux jours, et cela huit ou dix fois, selon que la quantité d'huile répandue a été plus ou moins considérable.

Au bout de quinze jours ou de trois semaines, vous battez fortement votre étoffe, et il ne reste pas trace de taches.

Le bœuf bouilli n'est pas à réhabiliter. On a beau le bannir des tables aristocratiques, les médecins ont beau le présenter comme un aliment pauvre, nous tenons le bouilli pour un mets excellent. A ceux qui le trouvent fade, nous conseillons—s'ils sont blasés sur la sauce tomate—de découper leur portion sur leur assiette, de la saupoudrer de poivre, de sel, et de la submerger de trois cuillerées de bordeaux ou de vin rouge, même ordinaire.

Autre condiment :

Achetez chez un herboriste une botte de bourrache fraîche; arrachez les feuilles des tiges, sans vous soucier de leurs poils blanchâtres et rudes. Hachez-les menu comme du persil, et accommodez cette herbe comme la salade de concombres. Vous aurez un hors-d'œuvre très-sain et excellent. Et, chose extraordinaire ! les poils dont nous parlons plus haut s'évanouissent littéralement par l'effet de l'assaisonnement.

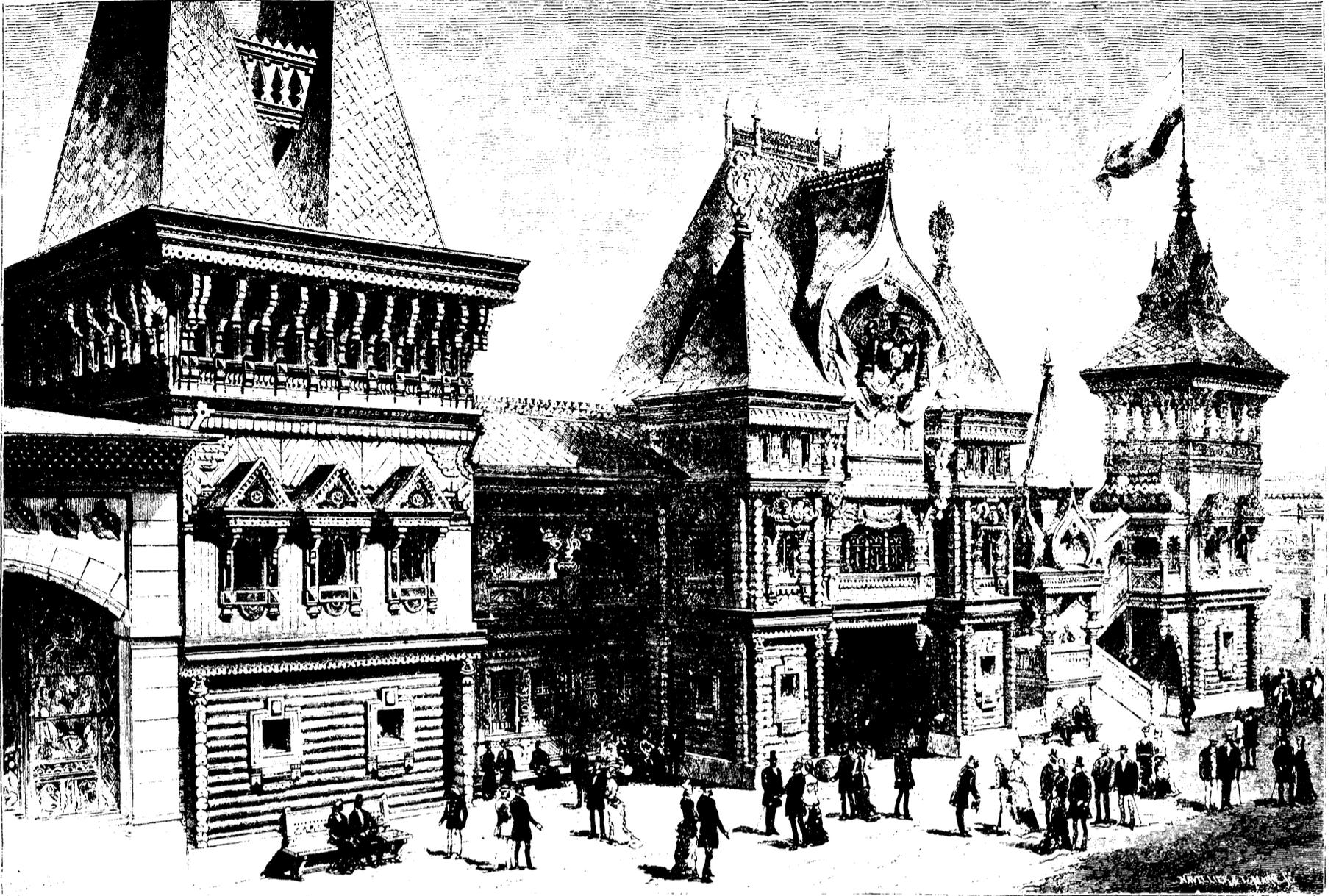
Le concombre est un fruit parfait en salade, mais il est naturellement indigeste, et les estomacs qui en sont friands se contentent de le regarder avec mélancolie. Eh bien ! si la salade de concombres a tant de mal à "passer," cela tient à ce qu'elle est mal faite. J'ajoute que ma méthode, outre ses avantages digestifs, rend le fruit beaucoup plus agréable au goût. Donc, voici comment il faut procéder : Vous pelez un gros concombre, et vous le découpez en rondelles perpendiculairement à sa longueur. Vous rangez les rondelles au fond d'un plat et vous les saupoudrez largement de gros sel gris. Vous couvrez ce plat d'une assiette et vous laissez le tout mariner vingt-quatre heures—durant lesquelles le concombre perd ses inconvénients anti-digestifs et se sale à point. A ce moment, vous l'accommodez : huile, vinaigre, poivre et pimprenelle (ne remettez pas de sel). Laissez de nouveau mariner pendant vingt-quatre heures, et... je vous garantis que vous mangerez un hors d'œuvre exquis—duquel votre estomac n'aura pas à se plaindre.

AVIS SPECIAL

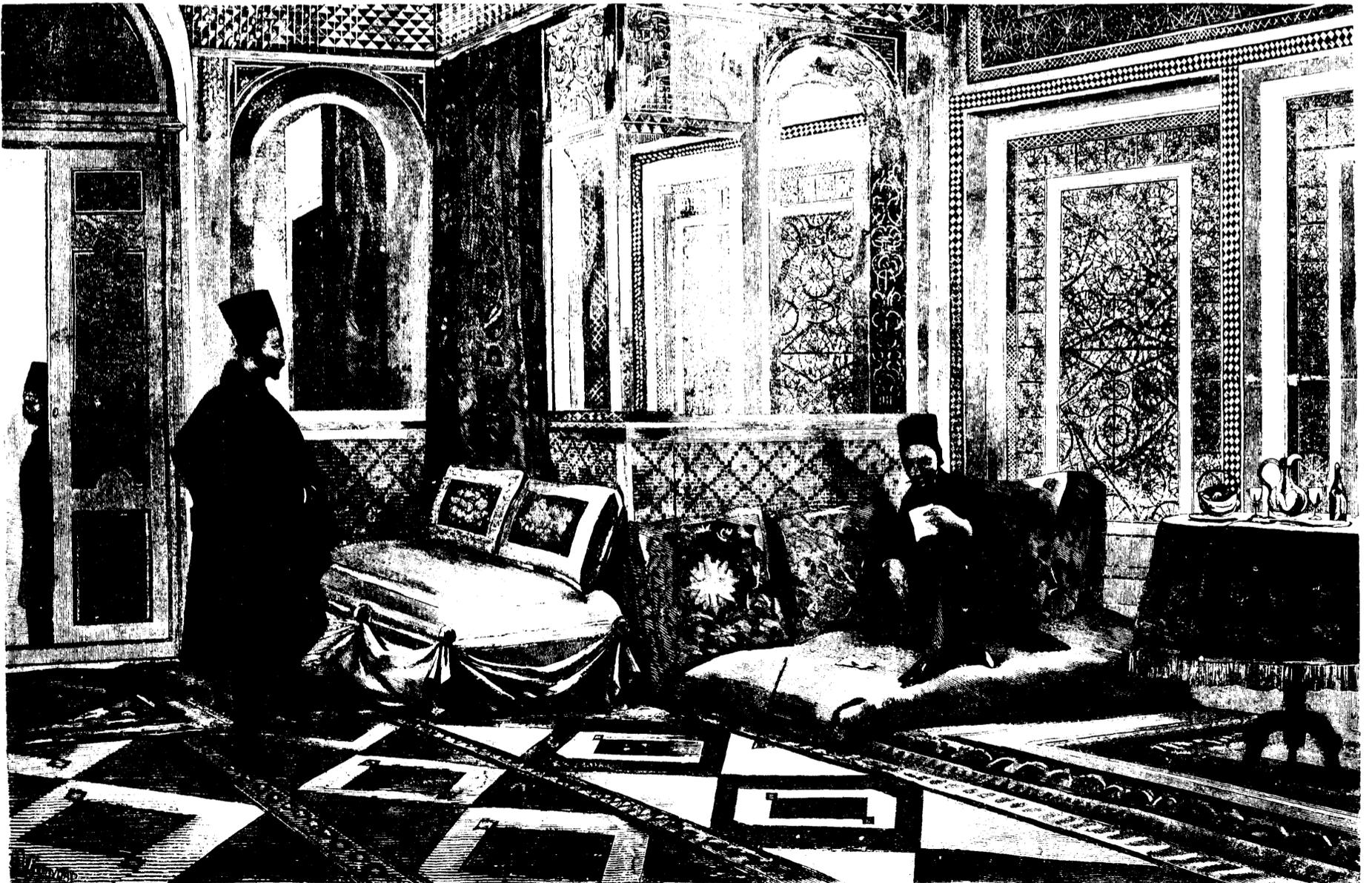
A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de dérépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÈV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 13 de cette année, que nous voulons bien payer.



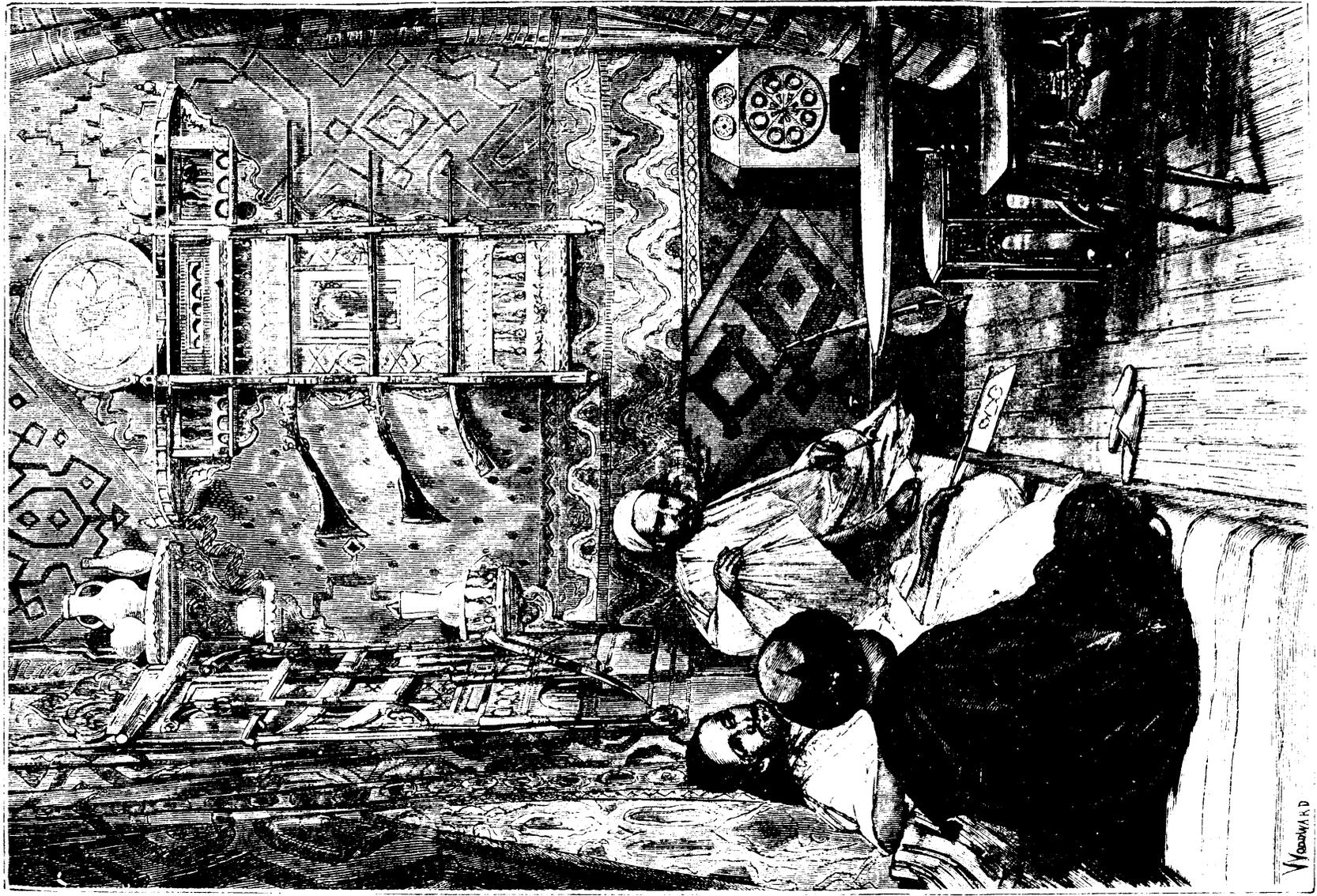
LA FACADE DE LA SECTION RUSSE, DANS LA LIE DES NATIONS.



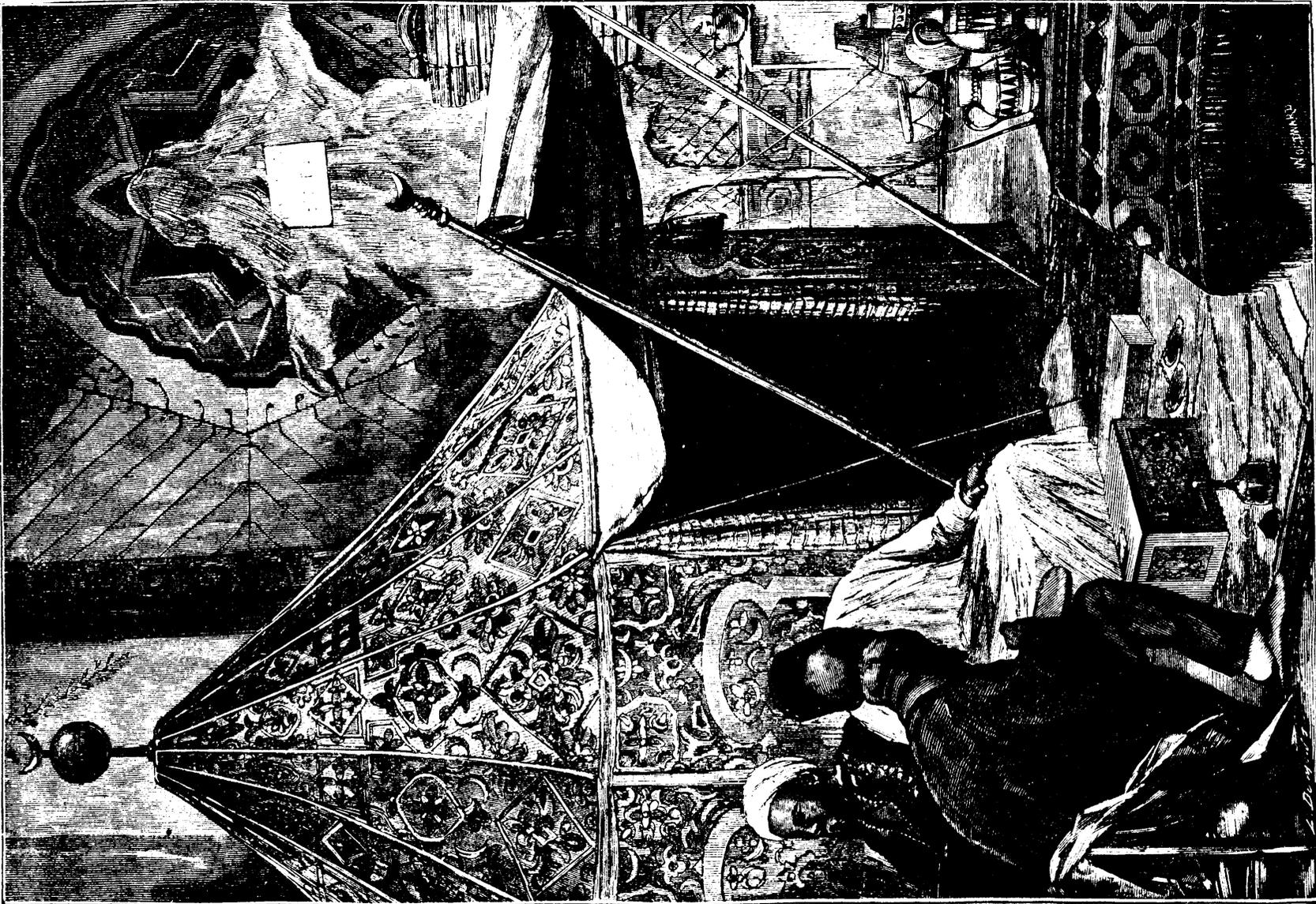
INTERIEUR DU PAVILLON PERSAN AU TROUADERO.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE



L'INTERIEUR DU PAVILLON TUNISIEN AU TROCADÉRO.



LA TENTE DE L'EMPEREUR DU MAROC DANS LE PALAIS DU CHAMP-DE-MARS.

L'ÉPÉE BRISÉE

Au seizième siècle, sous la reine Elisabeth, vivait à Londres un jeune apprenti qui aimait la fille de son maître. Sans nul doute, la grande ville renfermait beaucoup d'autres apprentis dans le même cas, mais c'est d'un seul que je parle qui s'appelait Hugues.

Cet Hugues était l'apprenti d'un honnête drapier, qui possédait de grandes richesses, à en croire l'opinion publique. Elle était à peu près aussi infaillible alors qu'aujourd'hui, cette bonne opinion publique ; mais, pour une fois, elle ne se trompait pas, en assignant beaucoup de sacs remplis d'écus au vieux drapier. Son métier était des plus lucratifs à cette époque-là, et il avait toujours exercé la prudence de l'économie. Ainsi, advint-il que mademoiselle Alice, sa fille, passait à raison pour la plus riche héritière du quartier. Hugues avait souvent maintenu, le gourdin à la main, qu'elle en était la plus belle. Et vraiment, je crois qu'il n'avait pas tort.

S'il eût suffi, pour gagner le cœur de la jolie demoiselle Alice, de faire entrer cette conviction à grands coups de trique dans la tête des gens réfractaires, Hugues n'eût pas longtemps attendu son bonheur. La fille du drapier souriait en secret lorsqu'on lui rapportait les hauts et vaillants faits accomplis par Hugues en son nom, et sa petite servante informait Hugues de chaque sourire, de chaque parole (et même de beaucoup plus qu'il en avait été dit), et Hugues se ruinait en baisers et en menues monnaies pour récompenser la petite servante, mais son amour n'avancait guère. Quant à en parler à la demoiselle Alice elle-même, jamais il ne l'aurait osé. Un seul de ses sourires, quand, assise le soir, au seuil de la porte de son père, elle le regardait s'exercer à l'escrime avec les apprentis du voisinage, l'enflammait tellement, que nul ne pouvait lui tenir tête ; mais à quoi bon cette ardeur, si la demoiselle Alice souriait aux vaincus comme au vainqueur !

Et Hugues l'aimait de plus en plus. Le jour, elle occupait ses pensées, et la nuit ses rêves. Chacun de ses mots, de ses gestes s'imprimait dans son esprit ; son cœur palpait au son de sa voix ou de son pas. Pour lui, c'était un ange qui hantait la maison du vieux drapier ; l'air même qui l'entourait lui semblait enchanté. Il s'attendait presque à voir des roses jaillir des parquets tapissés de jones sous les pas de la belle demoiselle Alice.

Jamais amoureux n'a plus ardemment désiré se distinguer aux yeux de sa maîtresse que Hugues. Quelquefois, il se figurait la maison en flammes, la nuit, et lui, bravant le danger que les autres n'osaient affronter, se précipitant à travers le feu et la fumée pour la ramener saine et sauve dans ses bras. Ou bien encore, une émeute populaire, une attaque terrible dirigée contre la maison du drapier, et lui, tombant sur le seuil percé de blessures sans nombre, reçues en défendant la demoiselle Alice. S'il pouvait seulement accomplir quelque fait extraordinaire, quelque prodige de valeur, pour lui plaire ou pour la sauver, il lui semblait que la mort lui serait douce.

De temps en temps, le drapier et sa fille allaient souper avec quelque digne citoyen, à six heures, et alors Hugues, galamment drapé dans son manteau bleu d'apprenti, venait les reconduire muni d'une lanterne et d'une trique solide. Guider en tenant la lanterne les pas de sa bien-aimée, toucher sa main en la soutenant au passage des ruisseaux, soutenir quelquefois son bras sur le sien, c'était pour Hugues le bonheur complet.

Quand les nuits étaient belles, Hugues suivait à une distance de quelques mètres le drapier et sa fille. Parfois, au coin des rues obscures, des troupes d'ivrognes et de vauriens débouchaient, hurlant à tue-tête des chansons à boire ; alors la demoiselle Alice se retournait timidement vers l'apprenti, en le suppliant de s'approcher. Et Hugues empoignait son gourdin, heureux de penser qu'il pouvait la protéger, espérant avoir l'occasion de livrer bataille à une douzaine de maraudeurs, pour l'amour de la fille du drapier.

Le vieux drapier prêtait de l'argent aux seigneurs de la cour, et c'était là sans doute la source de ses plus grands profits. Plus d'un galant gentilhomme avait eu recours à sa caisse bien remplie ; à toute heure de la journée, quelque noble courtisan s'arrêtait à sa porte et remplissait sa boutique obscure de l'éclat du satin et de la soie. A cette époque-là, comme dans la nôtre, c'étaient les cavaliers les plus riches mais qui semblaient avoir le plus besoin d'argent.

Un de ces beaux clients venait toujours seul. Il laissait à Hugues le soin de tenir sa monture, tandis qu'il s'entretenait au-dessus avec le drapier. Un jour, au moment de son départ, la demoiselle Alice se montra à sa fenêtre ; il la regarda avec admiration en ôtant sa toque étincelante de pierres. Les joues de Hugues se colorèrent d'indignation ; mais son visage pâlit lorsqu'il vit qu'Alice suivait des yeux son brillant rival.

Il revint souvent, paré chaque jour d'ornements plus riches ; et, un soir fatal, Alice s'enfuit de la maison du drapier, laissant une lettre pour Hugues, le suppliant de consoler son vieux

père, bien qu'elle sût, disait-elle, qu'elle brisait le cœur de ceux qu'elle aimait. Elle pria Dieu de les bénir tous deux—et finissait ainsi à l'endroit où le papier était trempé de ses larmes.

La colère s'empara du vieillard, et il alla demander justice à la Cour même ; mais il apprit que le vil séducteur de sa fille avait franchi le détroit accompagné de sa victime. Trois ans après, une lettre vint de France, écrite par elle, mais d'une main tremblante et presque illisible. On ne put en déchiffrer que quelques lignes ; elle disait qu'elle songeait souvent à la vieille maison et à sa chère petite chambre—qu'elle avait rêvé que son père était mort sans la bénir—et que son cœur se brisait.

Le pauvre drapier gardait Hugues toujours à ses côtés, car il savait maintenant qu'il avait aimé sa fille, et c'était le seul lien qui le retenait à la terre. Enfin, il mourut, laissant à son apprenti son commerce et tout son bien, l'exhortant avec son dernier souffle à venger sa fille.

La perte d'Alice avait glacé le cœur de l'apprenti ; il devint bientôt célèbre parmi ses concitoyens, mais il ne s'associait jamais à leurs réjouissances. Le soir, quand il se promenait dans les rues, ceux qui connaissaient son histoire, même les plus humbles, le saluaient en mêlant un air de rude sympathie à leur respect.

Un soir de mai—c'était le jour de sa fête, vingt ans après le jour terrible de son départ—Hugues était assis dans la chambre qu'elle avait sanctifiée pour lui dans les jours de sa jeunesse et de son amour. Plongé dans de sombres pensées, il avait laissé de longues heures s'écouler, et la nuit était déjà venue, quand il entendit frapper à la porte de la maison.

Il alla ouvrir, et il lui sembla voir, à la lueur incertaine d'une chandelle qu'il tenait à la main, une forme obscure couchée sur le seuil, se redresser subitement et disparaître dans l'escalier. Au dehors, la rue était sombre et déserte. Il crut d'abord à une vision de son cerveau, quand soudain, un vague soupçon frappa son esprit. Barrant la lourde porte, il monta rapidement les marches branlantes sous ses pas.

Oui, c'était elle—dans la chambre qu'il venait de quitter—où elle avait grandi innocente et heureuse, tellement changée, que lui seul pouvait voir, dans cette forme consumée, dans ces traits flétris, usés, une lueur de ce qu'elle avait été, à genoux, les mains jointes, et tremblant de tous ses membres.

—Mon Dieu, mon Dieu ! s'écriait-elle, faites-moi mourir maintenant, sous ce toit où j'ai apporté la honte, le chagrin et la mort !

Son regard éteint par les pleurs se porta alors sur tous les objets qu'elle avait aimés. Tout était à sa place. Son lit aux rideaux blancs, sa petite table chargée de livres et de travaux d'aiguille, rien de changé, rien d'ôté. Cette vue lui fit au même moment sentir l'amour qu'on avait gardé pour elle et l'amère flétrissure de sa faute. Elle s'abattit sur le plancher, presque suffoquée par ses sanglots convulsifs.

La nouvelle se répandit bientôt que la cruelle fille du drapier était revenue, et que son maître Hugues lui avait cédé son logement et toutes ses richesses. Cette rumeur sembla se confirmer, lorsque Hugues changea de demeure, mais elle tomba d'elle-même, car la maison du drapier resta hermétiquement close, et on n'en vit jamais sortir qui que ce fût.

D'ailleurs, toute l'attention des bons citoyens de Londres était attirée en ce moment par une proclamation royale dans laquelle Sa Majesté la Reine, blâmant avec la plus grande sévérité l'usage de porter d'immenses rapières espagnoles d'une longueur démesurée, usage provoquant le désordre et l'effusion du sang, ordonnait que certains dignes citoyens allassent se poster aux portes de la ville, pour casser, en public, toutes les rapières portées par des personnes se présentant pour l'admission dont la longueur excéderait, ne fût-ce que d'un centimètre, la mesure de trois pieds.

Donc, au jour fixé, deux citoyens de haut rang prirent station à chacune des portes, accompagnés d'un détachement de la garde civique, destiné à imposer aux rebelles le respect de l'autorité. Un expert, muni des règles et des instruments nécessaires pour réduire aux proportions décrétées toute lame réfractaire, se tenait près d'eux. En conséquence de ces dispositions, maître Hugues et un brave concitoyen furent postés à la porte de Lud, sur la colline qui s'élevait près de la cathédrale de Saint-Paul.

Une nombreuse compagnie s'était réunie à cet endroit, et s'attendait à bien se gausser au dépens des cavaliers en défaut. Le premier à passer fut un jeune courtisan qui présenta sa lame polie et miroitante à l'officier, avec un salut gracieux ; elle avait trois pieds, ni plus ni moins, et il s'éloigna au milieu des applaudissements de la foule. Le suivant était encore plus loyal, car sa rapière n'avait que deux pieds, ce qui fit rire les assistants. Un autre se présenta, un vieux trouper à l'air rébarbatif, dont l'arme semblait avoir deux pieds au moins de plus que la mesure de Sa Majesté ; et on s'égarait déjà à la pensée de son ennui, quand il verra sa lame raccourcie de moitié, lorsqu'il déjoua cet espoir, en donnant avec beaucoup de sang-froid la rapière à son domestique, qui retourna sur ses pas pour la reporter chez son maître ; et le vieux trouper passa son arme, à l'indignation générale. La foule se dédommagea un peu de ce désappointement en suivant de ses huées un grand diable qui s'était montré avec une arme prodigieuse, mais, au moment de franchir la porte, s'était ravisé et avait cru bien faire en s'éloignant à grands pas. Mais pendant tout ce

temps, on n'avait pas encore cassé de rapière, bien qu'il fût midi et plus, et que tout cavalier de qualité ou d'apparence se dirigeât vers la cathédrale de Saint-Paul.

Maître Hugues, jusqu'alors, s'était contenté de remplir ses fonctions sans accorder aucune attention à tous ces épisodes. Mais maintenant il s'avança à la rencontre d'un gentilhomme, richement accoutré, et suivi d'un seul serviteur.

A l'approche de ce personnage, les clameurs de la foule cessèrent, et chacun tourna son regard vers la porte, dont le gentilhomme n'était maintenant éloigné que de quelques pieds. C'était un seigneur à la mine hautaine, qui considérait Hugues avec un air d'orgueilleux dédain. Hugues, de son côté, le regardait sans se laisser intimider par son mépris, et lui demanda d'un ton ferme : « Votre rapière, digne seigneur ! »

Mais au moment où il prononçait ces mots, Hugues tressaillit, et reculant de quelques pas, porta la main à sa dague.

—Vous êtes l'homme dont je tenais le cheval à la porte du drapier ? C'est vous ? Parlez !

—Arrière, chien d'apprenti ! dit l'autre.

—C'est vous ! je vous reconnais bien maintenant ! dit Hugues. Avec ces mots, il saisit son poignard et s'élança sur lui.

L'étranger tenait à la main son épée, qu'il avait dégainée pour la soumettre à l'examen. Il la brandit et se fendit sur Hugues, qui en détourna la pointe avec sa dague, et en laça de ses bras le corps de son ennemi. Le poignard tomba de ses mains ; saisissant alors l'épée de son adversaire, Hugues lui en transperça le cœur. La lame s'y brisa, laissant un fragment dans le cadavre.

Plongés dans une espèce de stupeur, les spectateurs, pendant cette scène, étaient restés silencieux et immobiles ; mais quand l'homme tomba, une agitation indicible s'empara de la multitude. Le serviteur proclama que son maître, un seigneur de la cour, venait d'être attaqué et assassiné par un citoyen ; la nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair ; bientôt une foule immense se ruait vers l'endroit, l'épée à la main, et la mêlée devint terrible. Les cris de vengeance se faisaient entendre, on voulait livrer l'assassin à une justice sommaire.

Mais les citoyens et les gens du peuple, se stimulant aussi par un vacarme épouvantable, se formèrent en cercle autour de Hugues, et le défendirent avec un acharnement égal à celui de ses ennemis. En vain il agitait en l'air l'épée brisée, s'écriant qu'il mourait sur le seuil de la grand'ville, après avoir vengé son honneur. La foule tumultueuse le porta vers la cité, le défendant avec rage, et résistant aux attaques furieuses de leurs assaillants, qui à la vue de la lame tronquée et rougie, abattaient tout autour d'eux, dirigeant vers lui une charge effrénée, repoussée par les citoyens, dont le but était de faire entrer Hugues dans sa demeure et le défendre jusqu'à l'arrivée des officiers de la loi. Mais soit par ignorance ou dans la confusion du combat, ils s'arrêtèrent devant la vieille maison du drapier, dont toutes les entrées étaient fermées. Il fallut une demi-heure pour enfoncer la porte, et faire passer Hugues au premier rang. Pendant ce temps, les assaillants, redoublant de rage, avaient fait une trouée, et arrivaient à la porte en même temps que lui, le séparant de ses défenseurs.

—Je n'abandonnerai jamais ma sainte cause, dit Hugues d'une voix qui enfin se fit entendre (se tournant vers eux) : Et encore moins sur ce seuil dont la désolation est l'œuvre d'hommes tels que vous. Je n'ai donné aucun quartier, et je n'en veux pas à mon tour ! Frappez !

Pour un instant ils s'arrêtèrent, saisis de cette mâle intrépidité. En ce moment Hugues fut frappé à la tête d'un coup de pistolet, tiré par une main inconnue. Il chancela et s'abattit sur le seuil cherchant par un dernier effort à fermer l'entrée de la vieille maison. On entendit un gémissement plaintif, quelques-uns dans la foule s'écrièrent qu'ils avaient vu une ombre traverser l'ancienne chambre de la fille du drapier.

Alors le silence se fit. Bientôt la bande se dispersa, et déposant ses armes, par groupes de deux ou trois, et quand la garde arriva enfin la rue était presque déserte.

On porta le cadavre de Hugues dans la chambre du premier étage. Sous la fenêtre gisait le corps d'une femme. Après avoir essayé en vain de la rappeler à la vie, on l'entendit près du citoyen qui tenait encore, dans une étreinte de fer, la première et la dernière épée brisée ce jour-là à la porte de Lud.

CHARLES DICKENS.

CHATIMENT

Les deux étudiants de Paris, Barré et Lebiez, accusés d'avoir tué une laitière et de l'avoir coupée par morceaux, ont été condamnés à mort. On sait qu'en France, le juge fait subir un interrogatoire à l'accusé. Voici quelques-unes des questions posées à Lebiez par le président du tribunal :

M. le président.—Lebiez, n'est-ce pas vous qui disiez : « Cette vieille avaré ! Il est scandaleux de la voir entasser sou à sou, et d'accumuler pour acheter des titres ! »

Lebiez (flegmatiquement).—Monsieur, nous l'avons dit tous les deux. (Mouvement prolongé.)

M. le président.—Barré acheta un marteau. Lebiez ; fort de ses connaissances anatomiques, lui recommanda de frapper à la tempe. « Il faut qu'elle tombe raide, » dit-il.

Lebiez (avec insouciance).—Souviens pas, monsieur ! (Sensation.)

D. Vous, Lebiez, vous êtes allé pour faire un plan de la chambre de la veuve Gillet. Car on devait la surprendre et l'assassiner chez elle.

Puis, le 20 mars, ayant dans sa serviette d'argent d'affaires le marteau avec lequel il devait frapper, Barré est allé par trois fois dans la demeure de la veuve Gillet.

Barré.—Et trois fois je n'ai pas osé monter. Alors, Lebiez est parti une quatrième fois avec le marteau, mais, lui aussi, lui qui m'avait traité de lâche, il est revenu sans avoir rien fait ! (Sensation.)

M. le président.—C'est que la chambre de la veuve Gillet était contiguë à celle d'une autre personne qui ne sortait jamais et qui eût tout entendu ! Et c'est pour cela que vous avez résolu de l'assassiner chez vous, ne pouvant l'assassiner chez elle. (Mouvement prolongé.) Lebiez, est-ce que vous avez eu cette pensée ?

Lebiez.—Non, monsieur le président ; mais je l'ai partagée ! (Rumeurs.)

Barré.—Si je n'avais pas été dominé, je n'aurais pas commis le crime.

D. Vous entendez, Lebiez ?

Lebiez.—C'est faux. Je ne le dominais pas.

D. Enfin, le 23 arrive. Vous allez chercher Lebiez.

Barré.—Oui, Lebiez me dit la veille : « Tu sais, je me lève très-tard ; puisque tu n'as pas le courage de tuer cette femme, viens me chercher, nous ferons l'affaire ensemble. »

D. Est-ce vrai, Lebiez ?

Lebiez.—Oui, monsieur.

D. Vous vous promettez tous les deux de faire « de l'ouvrage sérieux. »

Vous refaites le chemin déjà parcouru, et pas un de vous ne s'écrie : Nous sommes deux inséparables ! Arrêtons-nous.

Au contraire, vous songez à ce que vous ferez du cadavre ; vous prenez vos précautions ; vous prévenez la femme Gillet que vous l'attendez ; vous sortez une petite caisse de bois blanc ; vous déposez un vase sur la table et, de peur que cette table ne soit renversée par le corps, vous l'assujetez le long du mur.

Cela fait, vous attendez ! Vous attendez pendant une demi-heure.

Vous avez eu tous deux une belle instruction, vous aviez une belle intelligence, une grande fermeté, un brillant avenir. Dans la société, vous auriez pu atteindre à bien des positions, et cependant, vous ne songez à rien de tout cela, et, à ce moment suprême, rien ne vous arrête, pas une fibre ne s'agit en vous, et, pendant une demi-heure vous demeurez là, sans repentir, attendant une vieille femme pour l'assassiner.

La veuve Gillet sonna vers dix heures, ou plutôt essaya de sonner, car les deux criminels avaient enveloppé la sonnette de linge. Lebiez, aux aguets derrière la porte, vit le fil de fer remuer et ouvrit : « Pardon, monsieur, » dit la veuve Gillet, pendant qu'il s'effaçait pour la laisser passer.

Elle entra dans la cuisine où Barré l'attendait, la figure souriante. Oui, Barré, vous aviez la figure souriante. « Versez le lait ! » dit-il. Elle s'apprêtait à le faire, quand il prit brusquement le marteau sur la table, et, passant derrière elle, l'étourdit d'un premier coup sur le front.

Barré (faiblement).—Je n'avais pas l'intention de la tuer. (Mouvement.)

M. le président.—Alors pourquoi vous êtes-vous précipité sur le corps ? Vous avez étreint au cou votre victime, et vous avez étouffé ses gémissements pendant que Lebiez allait dans votre cabinet chercher un long grattoir effilé, dont il la frappa après avoir visé sûrement, froidement, la place du cœur. Elle cessa de gémir. Et il lui plongea encore deux fois son arme dans la poitrine ! Mais c'était bien inutile : la mort était venue ! (Sensation.)

M. le président retrace alors la description du logement, la scène du crime, celle du dépeçage, celle du vol, enfin celle du transport à la rue Poliveau.

* * *

Le père de Barré est un excellent homme qui s'était soumis aux plus grands sacrifices pour faire instruire son fils.

Un jour, M. Barré a lu dans les journaux l'épouvantable découverte de la rue Poliveau, et il s'est écrié : « C'est horrible ! »

Quelques jours plus tard, il a appris que l'assassin était découvert, et il s'est écrié : « Tant mieux ! » Puis... il s'est évanoui. Le journal lui est tombé des mains. L'assassin, c'était son fils !

Demain, ce malheureux père apprendra qu'un homme a été condamné à mort, et que cet homme, c'est son fils !

L'échevin Leduc, étant allé en arrière de Hull examiner les terres de phosphate, a rencontré un ours avec lequel il s'est mesuré. M. Leduc, qui appartient à une famille où tous les hommes sont forts et courageux, a vaincu l'ours.

LES SOCIALISTES EN PRUSSE

La statistique de leurs progrès, à Berlin, est surtout éloquente : Il y eut, dans la capitale du royaume, en 1867, 69 voix socialistes ; en 1871, 1,961 ; en 1874, 11,971 ; en 1877, 41,529, et cette année, il y en a 56,336.

Ils n'auront, peut-être, cette année que deux ou trois sièges au parlement. Mais si la progression continue, dans quelques années ils seront presque les maîtres des votes.

VIEILLE FILLE, JEUNE FEMME

Toutes les vieilles filles qui désirent se marier sont priées de lire attentivement l'article suivant, et d'employer le même expédient que la vieille fille dont nous allons raconter l'histoire.

Une jeune fille de Sainte-Julie de..... mais que l'on nous permettra de ne pas citer, se trouvait, il y a de cela sept à huit ans, en âge de prendre un époux, et comme elle était belle et riche, les soupirants ne manquaient pas. Mais Rose-Marie (c'était son nom) était un peu comme la fille à marier du bon La Fontaine. Difficile en ses goûts, comme la plupart des jeunes filles, elle trouvait l'un trop grand, l'autre trop petit ou trop mince ; celui-ci trop maigre, celui-là trop gras, sans compter mainte et mainte raison toute aussi triomphante. Les amoureux rebutés détournèrent ceux qui auraient voulu tenter la fortune à leur tour. Le vide commença à se faire autour de Rose-Marie, et bientôt elle se crut réduite à cette extrémité de se coiffer, comme on dit vulgairement de sa patronne, sainte Catherine.

Plusieurs années s'étaient ainsi passées lorsqu'un jour son oncle, bien avisé, et à qui on contait les chagrins de Rose-Marie, entreprit de la marier. Muni d'argent et de pouvoirs, il emmena sa nièce faire un tour en Europe, et en route il lui tint ce petit discours : Ma chère nièce, tu désires te marier, n'est-ce pas ? eh bien, le grand point dans ce monde pour réussir est de saisir les occasions quand elles se présentent. Or, tu as laissé échapper toutes celles que tu as rencontrées, c'est un malheur, mais qu'y faire ? Ecoute-moi bien. Une fille de ton âge trouve difficilement un mari ; il n'en est pas ainsi d'une jeune veuve. A partir de ce jour, tu n'es plus mademoiselle Rose-Marie..... mais bien madame veuve O..... Tu diras que ton mari, qui n'a vécu que trois mois après ton union, était un officier qui est mort des suites d'une chute de cheval à la chasse.

—Mais, mon oncle !—Hein ! qu'en dis-tu ?—Cher oncle, que vous êtes bon ! reprit vivement Rose-Marie en déposant un baiser sur le front de son bienveillant protecteur.

—Maintenant, ma nièce, laissez-moi faire, et occupons-nous d'acheter les parures et toute la corbeille de noces que doit t'avoir donnée ton époux. Tenez, madame O..... voici votre bague de mariée, ayez soin de vous composer une figure de deuil.

Arrivée à Paris, la jeune veuve produisit grand effet dans les salons où elle se présentait ; madame O... par ici, madame O... par là, c'était à qui, parmi les jeunes gens, obtiendrait la main de madame O...

Plusieurs se déclarèrent, l'un d'eux, jeune homme de vingt-deux ans, riche et joli, fut agréé. Deux jours après, le jeune homme et la veuve étaient fiancés. Les choses allaient comme dans un roman.

La veille du contrat de mariage, l'oncle prit à part son futur neveu.

—Mon cher monsieur, dit-il, nous vous avons trompé.

—Quoi, ne serais-je point aimé ? reprit vivement le jeune amoureux.

—Oh ! loin de là.

—Alors, vous m'avez abusé sur sa fortune ?

—Au contraire, elle est plus riche que je ne vous l'ai dit.

—Qu'est-ce donc ? interrogea le jeune homme découragé.

—Hélas ! mon ami, une plaisanterie

faite dans un jour de folie ; ma nièce n'est point veuve...

—M. O... serait-il vivant ? Oh ! par exemple, je le tuerais...

—Tout doux, mon ami ; M. O... n'est pas vivant, puisque ma nièce est fille.

A ces mots, le neveu futur se hâta de protester que, loin d'être un obstacle à l'accomplissement de ses projets, cette nouvelle ne faisait qu'ajouter à son amour.

L'union des jeunes gens ne tarda pas : ils parcoururent maintenant toute la France pour leur voyage de noces, avant de revenir au logis paternel.

Lorsque cette vieille fille, en employant ce moyen, a réussi à se marier, pourquoi les autres n'en feraient-elles pas autant ?

Vieilles filles, pensez-y bien !

GAZETTE DES TRIBUNAUX

LE DRAME DE LA RUE STE-ANNE, PARIS.

Deux hommes marchant à une courte distance l'un de l'autre, suivaient la rue Sainte-Anne. Tout à coup, l'un d'eux s'approche de l'autre et, sans dire un mot, le saisit par le collet et lui plonge deux fois dans le dos un couteau catalan qu'il tenait à la main. Le sang jaillit. Le blessé fit un effort pour se retourner. D'un troisième coup en pleine poitrine, le meurtrier l'abattit.....

Puis, tandis que sa victime se roulait à terre, en proie à d'atroces souffrances, il voulut prendre la fuite, mais les passants coururent, le rejoignirent. Les gardiens de la paix du poste voisin l'arrêtèrent, et, malgré sa résistance, lui arrachèrent son couteau. On le conduisit devant M. Tenaillé, commissaire de police, et voici ce qu'il raconta :

Il se nomme Claude Derré, âgé de 42 ans, et est receveur de rentes, 195, rue Saint-Antoine. Sa victime demeure 9, rue Saint-Florentin, et est un sieur Vêrard de Sainte-Anne, âgé de 56 ans.

Derré était autrefois notaire en province. Son étude lui rapportait peu, il la vendit et vint à Paris chercher une nouvelle situation. Il rencontra Vêrard de Sainte-Anne qui s'occupait d'affaires industrielles, et notamment d'un projet de chemin de fer international de Paris à Londres. Vêrard prit Derré pour secrétaire à raison de 200 francs par mois. Mais au bout de quelque temps, il disparut sans rien dire, et Derré, qui n'avait pas touché ses appointements, se trouva sans ressources.

Il déposa contre Vêrard une plainte en escroquerie qui n'eut aucun effet. Dès lors, il jura de se venger et acheta un couteau catalan pour tuer son ennemi.

Deux ans s'écoulèrent. Derré était sorti de la misère. Il s'était créé une petite situation. Mais il n'avait pas renoncé à sa vengeance et portait toujours son couteau sur lui.

Hier, à onze heures, Derré était avec son beau-frère lorsqu'il rencontra, rue Richelieu, Vêrard de Sainte-Anne. Il sentit son sang bouillir à la vue de celui à qui il avait juré vendetta et courut après lui. Vêrard entra au No. 36, Derré pria son beau-frère de continuer seul son chemin, et il entra à son tour s'informer auprès du concierge. Il apprit que son ennemi était venu voir une dame, et qu'il ne serait probablement pas longtemps à sortir. Il tira son couteau, l'ouvrit, en assujettit la virole et attendit.

Au bout de quelques minutes, en effet, Vêrard de Sainte-Anne passa devant lui. Comme il y avait trop de monde dans la rue pour qu'il pût espérer le tuer sûrement, il le suivit et le vit tourner dans la rue Sainte-Anne. Là, voyant un endroit un peu désert, et supposant l'occasion favorable, il bondit, le couteau levé... On sait le reste.

C'est Derré qui a raconté tout cela avec sang-froid. Il a ajouté qu'il espérait bien que les blessures étaient mortelles ; que, sans cela, il serait désolé. Quant au blessé, à cinq heures du soir, malgré les soins empressés de M. le docteur Carpentier, il n'avait pas repris connaissance. Les blessures du dos sont horribles, les deux coups de couteau portés rapidement

se touchent de façon qu'à l'orifice les deux plaies n'en font qu'une. Celle de la poitrine est moins grave : un portefeuille placé dans la poche, traversé de part en part, a amorti le coup. On ignore si on pourra sauver M. Vêrard.

L'arme dont s'est servi l'assassin et qu'il portait sur lui depuis deux ans, est un couteau à virole, à manche de bois, dont la lame a vingt centimètres de longueur.

LES REVENUS DE LA FAMILLE ROYALE

L'octroi annuel additionnel de \$50,000 qui est accordé au duc d'Edimbourg, va porter son revenu à la somme de \$150,000 par année, et ce sera vraisemblablement le dernier octroi qui sera fait au fils de la reine. Les Anglais songent avec effroi à ce qu'aurait coûté la royauté si la famille de Georges III eût été nombreuse. Mais ça été heureusement le contraire : Georges IV n'a eu qu'une fille qui n'a pas laissé de postérité. Le duc de Cumberland a été pourvu par le Hanovre. Le duc de York mourut sans enfants, ainsi que le roi Guillaume IV. Le duc de Kent n'avait qu'une enfant, la reine Victoria. Les enfants du duc de Sussex ne furent pas reconnus comme de la famille royale. Le duc de Cambridge n'a eu qu'un fils, et il n'a pas eu d'enfants qui aient été reconnus par la loi. Probablement, la Chambre des Communes n'a jamais fait un octroi royal avec une satisfaction plus entière que pour le duc de Connaught. Jusqu'aujourd'hui, il s'est montré un prince modèle, et il n'a pas mérité l'ombre d'un reproche. Il a étudié sa profession dans toutes les branches, et, depuis plusieurs années, il accomplit ses devoirs militaires avec assiduité, précisément comme le ferait tout autre officier. Récemment, il a passé beaucoup de son temps en Irlande, où il a réussi à gagner la bonne opinion des hommes de toutes les classes.

Il ne peut y avoir de doute que la reine doit avoir, depuis plusieurs années, accumulé une fortune immense. Ses épargnes n'ont pas été probablement inférieures à \$500,000 par année. Elle a non-seulement vécu si économiquement qu'une grande proportion des \$1,025,000 qu'elle reçoit de l'Etat doit être mise à part, mais son revenu de \$100,000 par année qui lui a été laissé par héritage, et celui de \$200,000 que lui donne le duché de Lancaster, doivent s'accumuler encore. Ces vastes sommes serviront probablement à doter la famille royale de telle sorte que, désormais, celle-ci, comme la maison d'Orléans, deviendra indépendante des octrois du parlement. Une circonstance très-satisfaisante qui se rattache aux revenus de la Couronne, a été abandonnée à l'accession de la maison du Hanovre, au lieu d'une allocation parlementaire fixée, donne aujourd'hui un revenu égal à la liste civile et l'excèdera même probablement bientôt.

LA FIÈVRE JAUNE.—La fièvre ne diminue pas d'intensité. Il y a eu 107 nouveaux cas et 40 nouveaux décès à la Nouvelle-Orléans. 50,000 citoyens ont déserté la ville. Parmi les morts se trouvent le gouverneur Pascal, M. Hernandez, de San Luis Potosi, Mexique, le Col. Fréd. H. Strout et le major J. Austin.

On calcule qu'il y a un quart par cent des cas de fièvre jaune qui sont fatals.

Les médecins sont étonnés eux-mêmes du caractère méchant de la maladie. Le nouveau bassin est encombré de poisson mort, tué par l'acide carbonique. Le maire a ordonné de les ramasser et de les faire brûler.

Une dépêche de Grenada mande que les nègres meurent en nombre considérable.

Canton, Jackson, Brous et Terry sont toutes désertes ou à peu près.

—Madame Séraphine Demers, veuve du défunt Fabien Lambert, a été trouvée morte à Saint-Jeu Chrysostôme, sur le plancher de sa chambre à coucher, à la résidence de son fils, M. Edouard Lambert. La défunte était la sœur de feu Mgr. Demers. Elle était âgée de 74 ans.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Marchandises endommagées. Nous voyons avec plaisir que la maison Pilon fait tous les sacrifices possibles pour soutenir sa réputation de *vendre à bon marché*. Dernièrement, elle a fait l'acquisition de lots immenses de *merchandises endommagées* qu'elle offre à des *bas prix inouïs*. Toutes les personnes qui vont visiter ce magasin ces jours-ci, en reviennent émerveillées. De plus, M. Pilon, comme il le fait depuis un mois, a réduit *toutes ses marchandises d'été*. Les sacrifices sont grands. Et malgré la rareté de l'argent, le magasin est toujours rempli d'une foule d'acheteurs qui se disputent les plus beaux lots.

Qu'on veuille bien remarquer que ce ne sont pas seulement des marchandises communes que l'on vend à bas prix. Non, tant s'en faut ! les réductions sont plus grandes et plus visibles encore sur les marchandises de haute valeur. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à demander des *soies, des tréçods anglais et écossais, des tricots anglais et français, des toiles et cotons à draps, des gants de kid français et une foule d'articles de fantaisie d'une grande richesse*. En effet, cette maison a une grande renommée pour la richesse, la variété et le bon marché de ses marchandises. Toute personne désireuse d'être bien servie et de ménager son argent, ne devrait pas manquer d'aller au grand magasin de MM. Pilon et Cie., qui, par ses dimensions, sa beauté et sa richesse, vaut seul une visite.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces pronant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniabie sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux-mons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.



LE CLAIR DE LUNE

REVUE DE LA SEMAINE

NOUVELLES D'EUROPE

La question d'Orient occupe toujours les esprits ; tous les jours de nouvelles complications surgissent. L'Autriche éprouve une résistance à laquelle elle ne s'attendait pas de la part de la Bosnie, qui ne veut pas se livrer à ses nouveaux maîtres. On dit qu'elle est aidée par la Serbie et le Monténégro.

Garibaldi vient de faire une sortie en faveur du socialisme ; c'est significatif.

On dit que MacMahon pourrait bien donner sa démission après l'Exposition.

La santé du pape s'améliore.

CHOSSES ET AUTRES

M. Tassé est définitivement décidé à accepter la candidature conservatrice pour Ottawa.

M. Delorme, qui a représenté le comté de Saint-Hyacinthe depuis une dizaine d'années, s'est retiré pour faire place à M. Honoré Mercier.

Les shérifs des districts où les cours de magistrat de district sont abolies, ont le pouvoir d'entendre toutes les causes qui étaient du ressort de ces cours.

Dans les comtés-unis de Richmond et Wolfe, l'hon. Henry Aylmer s'est retiré pour céder la place à un M. J. P. Stockwell, de Danville. M. Ives, le candidat conservateur, est certain d'être élu.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Masson, député de Terrebonne, n'est pas aussi malade qu'on le disait. M. Masson est un homme trop respecté pour que tout le monde ne se réjouisse pas de cette nouvelle.

Il y a eu dernièrement, à l'hôtel de M. Lajeunesse, sur le chemin du Sault, un concours de tir au pigeon. M. H. Lajeunesse a remporté le premier prix, une médaille d'or, avec le titre de "Champion" de la province de Québec, pour tir au vol.

M. Edward Carter, qui dirige les poursuites contre les Orangistes, a demandé et obtenu la protection des autorités, à raison de menaces proférées contre lui par des hommes étrangers à la ville, qui s'attachent à ses pas quand il va à la cour et quand il en revient.

Une nombreuse requisition a été expédiée à M. Masson, de Terrebonne, actuellement en Europe, pour le prier de se laisser mettre en candidature. L'Événement approuve la conduite des partisans de M. Masson.

Le comité des finances de la Corporation a refusé unanimement la demande de la Société de Colonisation. Une autre requête sera présentée à la Corporation de Montréal pour obtenir au moins une amoné quelconque.

Les 28 et 29 courant, aura lieu à Antwerp, comté de New-York, un grand concours des musiques (bands) du comté. Les organisateurs de ce concours ont choisi pour juge M. Ernest Lavigne, le directeur du corps de musique de la Cité. C'est un beau témoignage en faveur de la capacité de M. Lavigne.

Le gouvernement local vient de mettre à exécution la loi passée à la dernière session pour l'abolition de la charge de magistrat de district dans quatorze districts. Quatre districts : Chicoutimi, Ottawa, Sherbrooke et Rimouski, échappent au massacre. Le gouvernement a aussi renvoyé les inspecteurs de bâtisses publiques et chargé les proto-notaires de Québec et

Montréal de la vente des timbres légaux. On dit que ces réformes sauvent à la province \$30,000 par année.

A propos des magistrats de districts, nous croyons que le gouvernement devrait faire tout en son pouvoir pour adoucir l'effet du coup qui les frappe, ceux surtout auxquels on n'a rien à reprocher sous aucun rapport. Il est difficile et pénible pour quelques-uns d'entre eux de refaire leur position dans la profession qu'ils ont abandonnée.

Notre collaborateur, M. L. Gougeon, a reçu du consul de France à Québec une lettre le félicitant de son article sur la paix et la France. M. le Consul terminait par ces mots : " Dans l'isolement où nous laisse aujourd'hui l'idolâtrie servile du succès matériel et de la force brutale, nous trouvons une consolation bien douce dans les voix filiales qui s'élèvent parfois du Saint-Laurent vers l'ancienne mère-patrie."

Le témoignage de Sir Francis Hincks dans le procès des Orangistes a fait sensation. Il s'est prononcé carrément en faveur de l'illégalité de la Société et a justifié la conduite du maire le 12. Il a exprimé l'opinion que, d'après son expérience, les protestants n'ont jamais eu à se plaindre de la conduite d'une majorité catholique contre eux.

M. Marsan, greffier en loi de l'Assemblée législative de Québec, est mort la semaine dernière ; il n'avait que trente-six ans. C'était un homme droit, laborieux, un excellent employé. Toute sa vie, dans le monde comme au collège, il a fait son devoir ; sa conduite était d'accord avec ses principes, et il jouissait, avec raison, de l'estime publique. Conscientieux jusqu'au scrupule, il pesait toutes ses paroles et ses actions, et n'agissait qu'en vue du bien.

LE BILAN DU CRIME

A en juger par la statistique criminelle de l'année 1877, ce n'est pas en Angleterre que la vertu a élu domicile. Rien d'éloquent comme un chiffre, dit-on ; dans le cas présent, rien n'est assurément plus triste.

En 1877, à Londres, le total des arrestations s'est élevé à 77,982. Du côté des hommes on compte 15,614 ouvriers, 2,044 cochers et 17,727 individus sans profession. Du côté des dames, les blanchisseuses fournissent un appoint considérable : 3,294 mystères de l'empois et du fer à repasser ; il n'y a que 1,302 servantes infidèles ; par contre, les femmes sans profession avouée sont au nombre de 20,007. Sur les 77,982 personnes arrêtées, 54,034 seulement ont passé en jugement ; 70,20 hommes, 4,206 femmes ne savaient ni lire ni écrire ; 26,617 hommes et 13,665 femmes pouvaient lire ou écrire imparfaitement ; 85 hommes et 6 femmes avaient reçu une éducation supérieure.

L'ivrognerie tient la corde dans les condamnations, 25,000 ; le vol ordinaire vient ensuite, 6,319 ; la valeur des objets soustraits dépasse trois millions de francs, sur lesquels 529,940 ont pu être recouverts par la police et rendus à leurs propriétaires légitimes.

Dans cette statistique officielle, un chiffre est plus extraordinaire que tous les autres, c'est celui des gens disparus. Il faut le lire deux fois pour y croire : 11,699 personnes ont été perdues et réclamées à la police métropolitaine qui en a retrouvé 6,160, c'est-à-dire qu'il en est resté 5,539 dont on n'a jamais entendu parler. Que de crimes, que de suicides inconnus ! Ce qui n'empêche pas que l'on ait constaté 388 tentatives de suicides et 240 suicides effectués.

Jean-Baptiste laisse tomber un plat en Japon, qui, par miracle, ne se casse pas dans la chute.

—Vous avez eu de la chance, lui dit sa mar-tresse.

—Oh ! c'est pas moi, madame, qui ai eu de la chance... c'est le plat !

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 126 : MM. J. Gauthier, M. Toupin, S. Lafrenais et T. Lafrenière, Montréal ; A. C. Saint-Jean ; N. P. Sorel ; V. R. Gagnon et Z. Delaunais, Québec ; L. O. P. Sberbrooke.

M. Ls. LEBŒUF, Montréal.—Votre solution du problème No. 126 est incorrecte. Au lieu de : Noirs P 5e C, jouez : P prend T, qui rend le mat impossible. Voyez plus bas la belle solution de l'auteur.

M. J. W. SHAW, Montréal.—Merci pour votre dernier envoi. Nous lui donnerons publication sous peu.

Nous remettons à la semaine prochaine la partie annoncée dans notre dernier numéro, afin de publier l'une des parties du tournoi canadien.

Le septième congrès annuel de l'Association d'Échecs de la Puissance s'est ouvert mardi, le 20 courant, sous la présidence du Dr H. A. Howe, et au milieu d'un grand nombre d'amateurs qui ont manifesté le plus grand intérêt en assistant aux séances pendant la semaine écoulée. Après les formalités d'usage, les messieurs suivants ont enregistré leurs noms comme devant prendre part au tournoi : MM. Holt et W. White, Québec ; Dr Howe, Prof. Hicks, J. W. Shaw, J. Henderson, H. Von Bokan, W. Bond, G. Aseher, A. Atkinson, A. Saunders, T. M. Isett et Dr Loverin, Montréal.

Il y a eu trois séances par jour : de 10 à 11 heures a.m., de 3 à 6 heures p.m., et de 8 à 11 heures, dans la magnifique salle du Club, préparée pour la circonstance et qui fait le plus grand honneur au comité d'organisation, qui n'a rien épargné pour rendre le séjour agréable à ses hôtes.

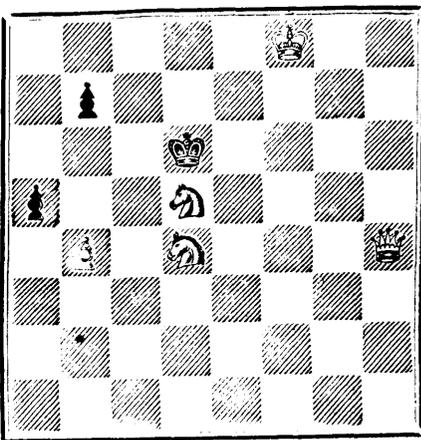
Comme le tournoi n'est pas encore terminé, nous remettons à plus tard le rapport que nous pensions pouvoir faire aujourd'hui. D'après les dernières informations que nous avons prises, il y a eu 59 parties de jouées.

Les prix offerts sont comme suit : 1er, \$40 ; 2me, \$30 ; 3me, \$20 ; 4me, \$10 ; 5me, \$5.

PROBLÈME No. 127.

Composé par M. ATKINSON, Montréal.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 126.

- Blancs. 1 T 3e C R. 2 T 3e D, échec déc. et mat. (A) 2 C p. C, échec et mat. (B) 2 D pr. C, échec et mat. (C) 2 D fait échec et mat. (D) 2 F pr. C, échec et mat. (E) 2 Mat selon le coup des Noirs.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN

3ÈME PARTIE.

Joué en cette ville au "Montreal Chess Club," entre M. Holt, de Québec, et M. Von Bokan, de Montréal.

(Début irrégulier)

- Blancs. M. VON BOKAN. 1 P 4e R. 2 P pr. P. 3 P 4e D. 4 P 4e F D. 5 C 3e F R. 6 C 3e F. 7 P 3e T D. 8 F 2e R. 9 P 3e T R. 10 F 3e R. 11 C pr. C. 12 Roquent. 13 F 3e D. 14 D pr. F. 15 T D ler D a). 16 P 5e D. 17 P pr. P. 18 D 4e R. 19 D pr. P, échec. 20 F pr. P F. 21 D 6e C R. 22 F pr. P T c). 23 D pr. P, échec. 24 F 4e F, échec.

NOTES.

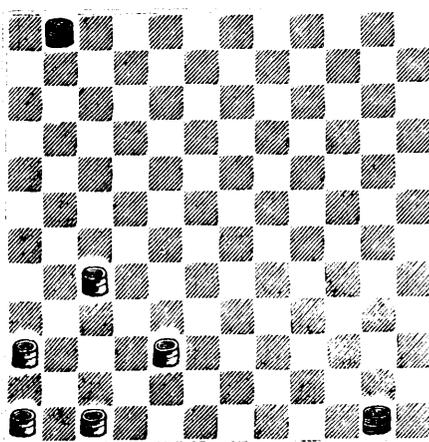
- (a) Ce coup est très-bon, comme on pourra le voir par la suite. (b) N'attribuant sans doute aucune importance au mouvement de : D 4e R, qui devra faire gagner. (c) La partie des Noirs est maintenant sans espoir.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 134

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 133

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show scores for various players like 29, 34, 22, 27, 40, 35 and 24, 27, 16, 21, 31, 9.

Solution juste du Problème No. 133

Montréal.—M. P. A. Sicard, N. Chartier, H. Robillard, J. Primeau, P. Décareau et J. Boyte.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 23 août 1878.

Market price table listing various goods like Farine, Grains, Légumes, Laiterie, Volailles, Gibiers, Viandes, Divers with prices in dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as Bœuf, Vaches, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, Paille.

Voici ce qu'écrivait un voyageur sur la passion des Russes pour les boissons fortes : " Si une mouche tombe dans son vin, un Français jette la mouche et le vin, un Anglais retire la mouche et boit le vin, tandis qu'un Russe avale vin, mouche et tout, afin de ne pas perdre le peu de vin que la mouche pourrait boire..."



Sainte - Anne, Rivière Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire des Travaux Publics et enlées...

Une carte de la localité, ainsi que les plans et spécifications des travaux à faire...

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement faites...

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux parties respectives dont les offres n'auront pas été acceptées.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera une garantie satisfaisante par un dépôt d'argent...

Quatre-vingt-dix pour cent seulement seront payés sur l'évaluation progressive jusqu'à ce que les travaux soient terminés.

Chaque soumission devra être annexée des signatures actuelles de deux personnes responsables...

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre.)

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 19 août 1878.



CANAL LACHINE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Des soumissions cachetées adressées au Secrétaire des Travaux Publics et portant à l'endos: "Soumission pour le Canal Lachine..."

Le plan démontrant l'endroit où se font ces travaux ainsi que les devis de ce qu'il reste à faire...

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront examinées que tant qu'elles seront faites suivant les formalités voulues...

Le chèque sera remis aux entrepreneurs dont on n'acceptera pas la soumission.

Avant que le contrat soit dûment exécuté, on exige une sûreté satisfaisante par le dépôt d'argent jusqu'au montant de cinq pour cent sur la somme totale du contrat...

Chaque soumission devra être attachée des signatures actuelles de deux personnes responsables...

Le département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse des soumissions ni aucune d'elles.

(Par ordre)

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 août 1878.

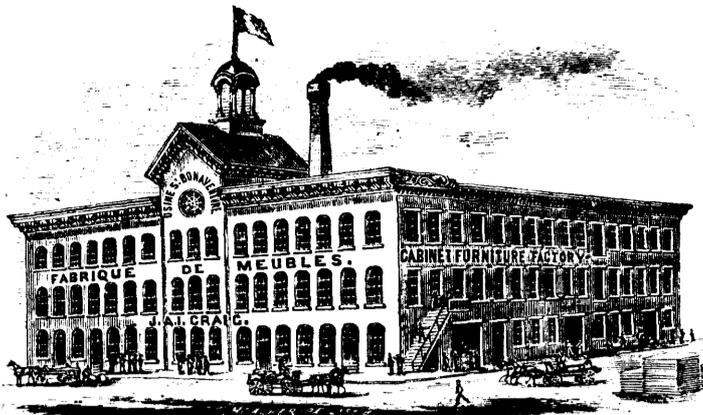
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Duntan & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement...

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME, Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

Maison Lorge & Cie.

(Etabli en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal...

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur...

ESSAYEZ-LE !

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1. Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux...

AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Le prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port.

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

MAGASIN DE DETAILS 463, RUE NOTRE-DAME.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées...

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu: les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie...

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie,

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ECOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevé.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil; d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de rive ruz que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et le progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m. MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITTOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

- Après l'hiver... 50 centims. A ma fenêtre... 50 " Branche d'aubépine... 40 " Blanche colombe... 35 " La Bouquetière de Marly... 25 " Le banc de pierre... 50 " Clair de lune... 50 " Confiance... 50 " Les deux Mères... 35 " Enfants d'un jour... 50 " Enfants et fleurs... 35 " Fleurs de souvenir... 50 " L'heure attendue... 50 " Jean Mathurin... 30 " Lisette, vous n'en saurez rien... 50 " Rose... 50 " Sous d'autres cieux... 50 " Une larme... 25 "

VAISES POUR PIANO.

- Céleste... 60 centims. La boulangère a des œufs... 60 " Créole... 60 " Carmen... 60 " Femmes et fleurs... 60 " Le fleur d'or... 60 " Madame l'archiduc... 60 " La timbale d'argent... 60 " Valse du rire... 80 " En vente chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint Jean, (Banque d'Epargnes), Québec.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Soumissions pour le terrassement, la pose des lisses, etc.

On recevra à ce bureau des soumissions cachetées, adressées au sous-seigneur et inscrites: "Soumission pour le chemin de fer du Pacifique," jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 1er janvier prochain, pour le terrassement, la pose des lisses et autres travaux requis sur les sections suivantes du chemin de fer du Pacifique canadien:

- 10. De la partie ouest du contrat No. 26, à English River, jusqu'à Raleigh, distance d'environ 50 milles. 20. De Raleigh à Eagle River, distance d'environ 68 milles. 30. De Eagle River à la partie Est du contrat No. 15 à Kewatin, distance d'environ 60 milles. 40. De Yale au lac Kauloops, dans la Colombie Anglaise, distance d'environ 127 milles.

On peut voir les plans, spécifications, formes de soumission, etc., et obtenir d'autres informations au bureau de l'ingénieur-en-chef, à Ottawa.

Une feuille des quantités requises sera prête le on avant le 1er décembre, au bureau du département des Travaux Publics.

On ne recevra pas les soumissions qui ne seront pas faites sur des blancs, et qui ne seront pas dans les conditions voulues.

La soumission générale pour la construction de toute la ligne, d'après l'Acte des chemins de fer de 1874, comprend les sections plus haut mentionnées; mais on demande des soumissions séparées selon les conditions ordinaires du Département.

(Par ordre)

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 août 1878. 9-29-4-207

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

9-19-52-189